



**POLYTECH<sup>®</sup>**  
**TOURS**

Département  
Aménagement et Environnement



**UNIVERSITÉ**  
**FRANÇOIS - RABELAIS**  
TOURS

**PIND**

---

# Réaménagement de la Maison de la Culture de Bourges (18)

---



**GOURY Hindee**

**DAE3 - 2017**

**Tuteur : HERRAULT Hadrien**

## Avertissements

Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.

Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.

Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

## Remerciements

Avant toute chose, je tiens à remercier les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, dans la réalisation de mon projet, par leur aide mais aussi par leur soutien.

Je remercie mon encadrant M. HERAULT Hadrien, qui tout au long du projet a été présent, a su répondre à mes multiples questions et me conseiller.

Je remercie également M. BENIA qui s'est montré disponible pour me recevoir et m'expliquer son travail ainsi que le projet en cours de la Maison de la Culture.

Enfin, je souhaiterais remercier mes proches pour leur soutien pendant que je préparais ce rapport. Leur patience et leur gentillesse m'ont été d'un grand réconfort.

Merci,

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Avertissements.....  | 2  |
| Remerciements .....  | 3  |
| Introduction .....   | 6  |
| La commune de Bourges .....                                      | 8  |
| Renommée de la Maison de la culture à valoriser .....            | 10 |
| Bourges, ville de patrimoine.....                                | 11 |
| Bourges, ville de tourisme.....                                  | 13 |
| Importance de l'ancienne Maison de la Culture.....               | 15 |
| Une population à redynamiser.....                                | 16 |
| La population de Bourges vieillit.....                           | 16 |
| La population de Bourges diminue.....                            | 18 |
| Renforcer les liens intergénérationnels .....                    | 19 |
| Manque d'infrastructures en périphérie .....                     | 22 |
| Objectifs de la collectivité dans ses documents d'urbanisme..... | 24 |
| Une Culture pour tous .....                                      | 25 |
| Projet en cours .....  | 28 |
| Propositions d'aménagements .....                                | 32 |
| Activités du corps.....  | 33 |
| Le théâtre.....  | 36 |
| La salle de danse .....  | 36 |
| Le cinéma.....   | 38 |
| La salle dédiée aux amateurs.....                                | 38 |
| Le parking .....   | 39 |
| Réseau de transports en commun.....                              | 45 |
| Matériaux .....  | 45 |
| Intergénérationnalité .....                                      | 46 |
| La bibliothèque .....  | 48 |
| Un hall de détente .....   | 48 |
| La salle informatique .....                                      | 48 |
| La salle pour l'aide aux devoirs .....                           | 48 |
| Espace détente à l'extérieur .....                               | 49 |
| Parking.....   | 49 |
| Activités artistiques .....                                      | 51 |
| Activités musicales.....   | 52 |

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Conclusion .....         | 54 |
| Bibliographie .....      | 55 |
| Index des figures .....  | 57 |
| Fiche de lecture 1 ..... | 59 |
| Fiche de lecture 2.....  | 60 |

## Introduction

Mahatma Gandhi a dit un jour « Je ne veux pas que ma maison soit murée de toutes parts, ni mes fenêtres bouchées, mais qu'y circule librement la brise que m'apportent les cultures de tous les pays. »

La ville de Bourges applique ce précepte depuis toujours. Aujourd'hui, la Maison de la Culture, instaurée en 1965 va laisser sa place à une nouvelle architecture. En effet, suite à l'annulation du projet de réhabilitation de celle-ci, la ville de Bourges a décidé de fermer les portes de cette infrastructure emblématique en 2009. Les habitants de la commune se voient donc privés d'une certaine offre culturelle.

A l'heure actuelle, un projet de reconstruction de la Maison de la Culture est en cours. Toutefois, il présente certaines contraintes et s'est vu opposé à de nombreux problèmes. Ce projet de grande ampleur n'est pas la seule solution d'aménagement, j'ai constaté au fil de mes recherches que d'autres possibilités s'offrent à la ville de Bourges.

Tout d'abord, sur la base de l'analyse du niveau socio culturel de Bourges, de l'infrastructure mise en place et des opportunités proposées, j'ai essayé de mettre en évidence comment ma ville a toujours laissé circuler les différents courants culturels et comment elle a su entretenir un réel désir d'ouvrir ses fenêtres vers le reste du monde. Ensuite, j'ai réfléchi à la manière la plus efficace de susciter au sein de la population le besoin sans cesse croissant de découvrir et de s'intéresser à toutes sortes de mode de communication et d'accéder ainsi à un niveau culturel de plus en plus élevé. L'assise et la renommée d'une ville se construisent d'abord par la richesse intellectuelle et culturelle de ses concitoyens. Enfin, l'interaction entre le niveau social et l'accès à la culture a également rythmé toutes mes propositions d'aménagements.

Je me suis donc attachée, à partir de mes recherches et idées personnelles, à réaliser des propositions de réaménagement de la Maison de la Culture tout en tenant compte des contraintes qui s'imposaient à moi mais également aux besoins de la population Berruyère.

Dans la première partie de ce dossier, je me suis efforcée de vous expliciter les enjeux de cette reconstruction et les difficultés auxquelles elle était confrontée. Entre autres, le déclin de l'attractivité de la ville de Bourges est un obstacle majeur que la ville va devoir surmonter. La seconde partie de mon étude vous présente le projet qui est en cours de réalisation ainsi que mes propres propositions d'aménagements telles que je les envisage.

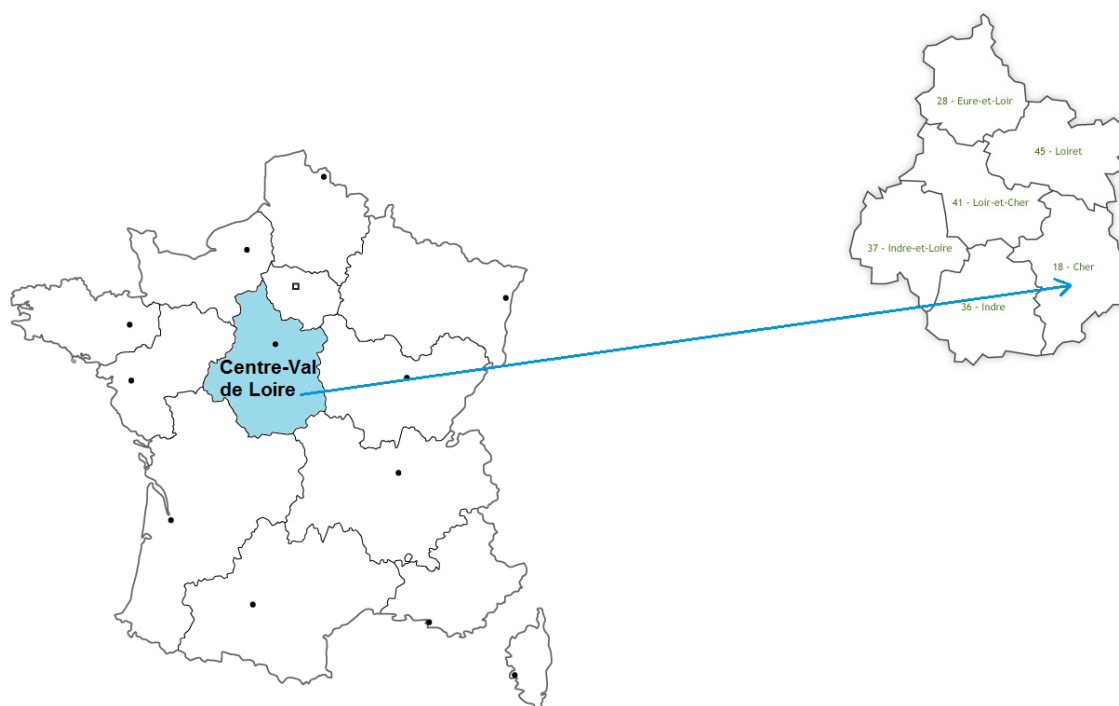
# PARTIE 1

---

## PROBLEMES, ENJEUX, UNE ATTRACTIVITE A RETROUVER

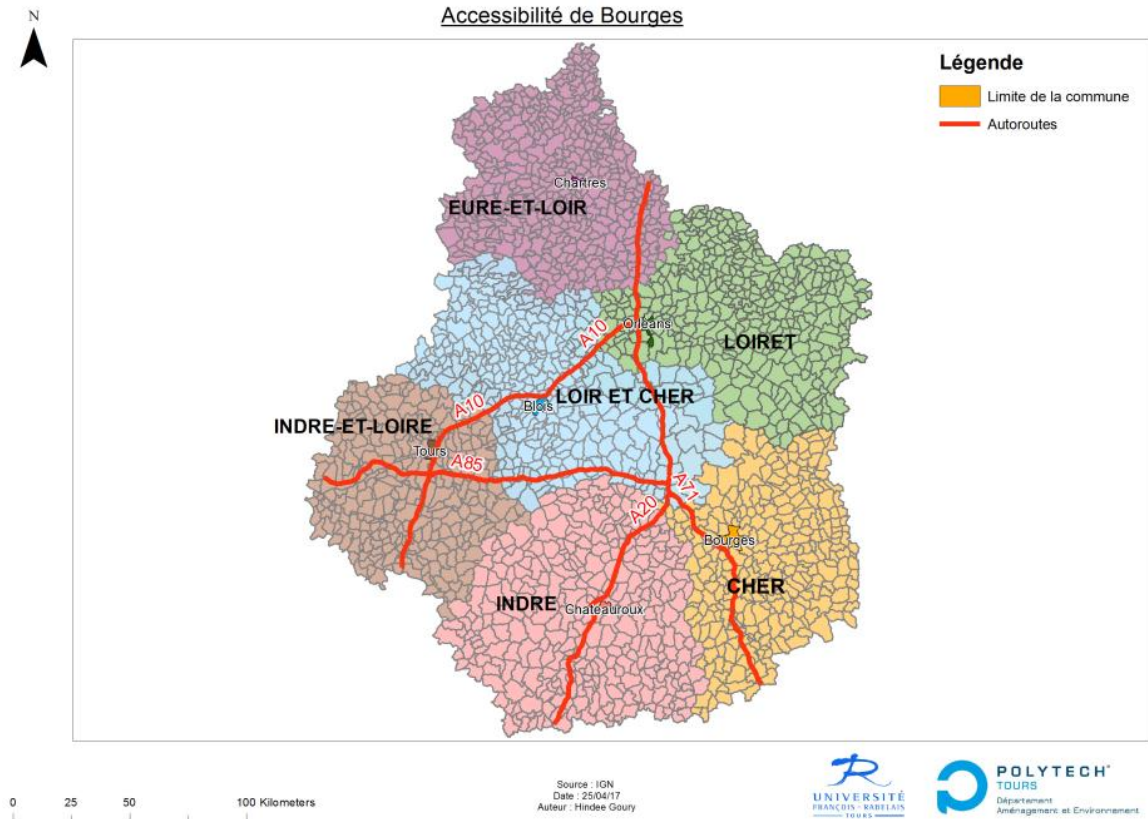
## La commune de Bourges

Bourges est une commune du Centre de la France qui appartient à la région Centre Val de Loire et au département du Cher. Bourges est d'ailleurs, la ville la plus peuplée de son département avec 68 528 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (chiffres INSEE). Sa densité moyenne de population est donc de 997.5 habitants/km<sup>2</sup> pour une superficie de 68,7 km<sup>2</sup>.



**FIGURE 1 : LOCALISATION DE LA REGION – REALISATION : HINDEE GOURY**

Bourges est très bien reliée au réseau autoroutier notamment du fait qu'elle constitue un point d'intersection entre l'A71 et l'A85 ce qui lui permet de se situer à environ 2h30 de la Capitale. La ville de Bourges est également située à 1h30 de Tours par autoroute et à 4h30 de Lyon.



**FIGURE 2 : ACCESSIBILITE DE BOURGES – REALISATION : HINDEE GOURY**

## Renommée de la Maison de la culture à valoriser

Cette première partie met en évidence une ville chargée d'histoire avec une palette de monuments exceptionnels, un patrimoine rare qui a été préservé et qui continue à faire l'objet d'une attention toute particulière du département. Une action de valorisation de ce patrimoine est encore à mener si Bourges souhaite promouvoir plus activement la culture en son cœur.

L'ancienne Maison de la Culture de Bourges a été inaugurée en 1965 par André Malraux et Charles De Gaulle. Elle se situe sur la place André Malraux à quelques minutes à pied du centre-ville de Bourges.



**FIGURE 3 : MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES – REALISATION : HINDEE GOURY**

Elle a pendant longtemps été le lieu de nombreux spectacles de théâtre, de danse, etc. Mais en 2009, lors d'un projet de rénovation, la découverte de vestiges gallo romains a entraîné de nombreuses fouilles archéologiques. Ces dernières ont amené la Maison de la Culture à décentraliser ses spectacles dans les autres salles et théâtres de la commune.

Les projets de travaux de rénovation ont dû être abandonnés du fait de leur coût beaucoup trop élevé pour la commune.

Aujourd'hui, l'ancienne Maison de la Culture n'est plus utilisable et les habitants de Bourges habitués à ses rendez-vous culturels se trouvent démunis et ce vide créé depuis quelques années constitue un problème majeur pour la commune.



**FIGURE 4 : ETAT ACTUEL DE LA MAISON DE LA CULTURE - SOURCE : SPPEF.FR**

## Bourges, ville de patrimoine

Tout d'abord, la ville de Bourges est labélisée « Ville d'Art et d'Histoire ». Ce label est donné aux villes s'engageant dans la valorisation de leur patrimoine. En effet, Bourges compte un grand nombre de monuments dont 110 étant classés ou inscrits. De plus, la commune compte 65 hectares de secteur sauvegardé. C'est un patrimoine riche dont dispose cette ville architecturale. De plus, la ville tend à valoriser son patrimoine par des visites guidées de ces monuments, elle propose des circuits à pied ou à vélo, mais également le parcours des « Nuits et Lumière » qui a lieu durant la période estivale et qui rassemble chaque année environ 80 000 visiteurs.

En ce qui concerne les monuments importants de la ville de Bourges, nous pouvons citer la Cathédrale Saint Etienne, construite entre la fin du XIIème et la fin du XIIIème siècle, et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO qui accueille plus de 600 000 visiteurs par an. C'est la cathédrale la plus large de France et en haut de sa Tour Nord les visiteurs peuvent bénéficier d'une vue magnifique de toute la ville.



**FIGURE 5 : CATHEDRALE SAINT-ETIENNE – REALISATION : HINDEE GOURY**

Par ailleurs, le Palais Jacques Cœur fait également partie des monuments très visités de la ville. Situé en plein cœur de celle-ci, il dispose également de visites guidées afin de faire découvrir aux visiteurs les magnifiques décorations intérieures.

Jacques Cœur, né à Bourges en 1400, connut une ascension fulgurante. Il fut nommé Argentier du roi Charles VII et fit construire à Bourges, sa ville natale, entre 1443 et 1451 un palais.

Jacques Cœur, en 1450, a utilisé son palais une seule fois, pour les fêtes données lors de l'accession de son fils Jean comme archevêque de Bourges.

Le Grant'Maison de Monseigneur l'Argentier, c'est ainsi que les Berruyers (habitants de la ville de Bourges) appelaient ce petit palais construit par un enfant brillant du « pays ».

Cet hôtel est l'un des plus beaux édifices que nous ait laissé l'architecture civile gothique du XVème siècle.



**FIGURE 6 : PALAIS JACQUES CŒUR - REALISATION : HINDEE GOURY**



**FIGURE 7 : THEATRE DU PALAIS JACQUES CŒUR - SOURCE : SIGNATUREF.FR**



Cependant, la fréquentation de Bourges tant au niveau de ses monuments que de ses musées est en repli ces dernières années. D'où la nécessité de donner un renouveau à son attractivité. De plus, l'activité touristique de la ville a une grande importance pour l'économie du Cher puisque Bourges détient 21% de la population de son département.

Bourges profite d'une situation géographique exceptionnelle au centre de la France et point d'intersection entre l'A85 et l'A71, elle se trouve à deux heures 30 de la Capitale et est reliée aux grandes villes voisines comme Tours, Clermont Ferrand, Toulouse ou Lyon par les réseaux routiers mais également ferroviaires. Des développements sont d'ailleurs toujours en cours de réflexion pour améliorer les échanges avec la ville de Bourges, puisque le TGV Grand Centre est toujours à l'étude.

L'inconvénient de cet avantage est que Bourges n'a pas des touristes de longue durée mais plutôt des voyageurs qui font une escale de quelques jours dans le but de visiter la ville historique et regagnent soit leur destination de vacances, soit, rentrant de congés, leur domicile. En effet, la ville n'a pas encore développé correctement son attractivité pour que les voyageurs souhaitent passer un séjour de plus d'une semaine pour visiter les alentours et profiter de la région.

Par ailleurs, le festival du Printemps de Bourges qui accueille plus de 200 000 visiteurs et 60 000 spectateurs chaque année est né de la Maison de la Culture. Ce festival musical a été fondé en 1977. Il a une importance primordiale sur l'économie locale, en 2016, on compte « 9 873 032 euros de dépenses des festivaliers en termes de loisirs, achats dans les commerces, la restauration, le transport et l'hébergement. » d'après une étude menée par le Berry Républicain.

Les fréquentations des hébergements et des commerces augmentent très fortement pendant la période de ce festival. Nous pouvons noter que « un café peut augmenter de 30% son chiffre d'affaires habituel » durant cette période.

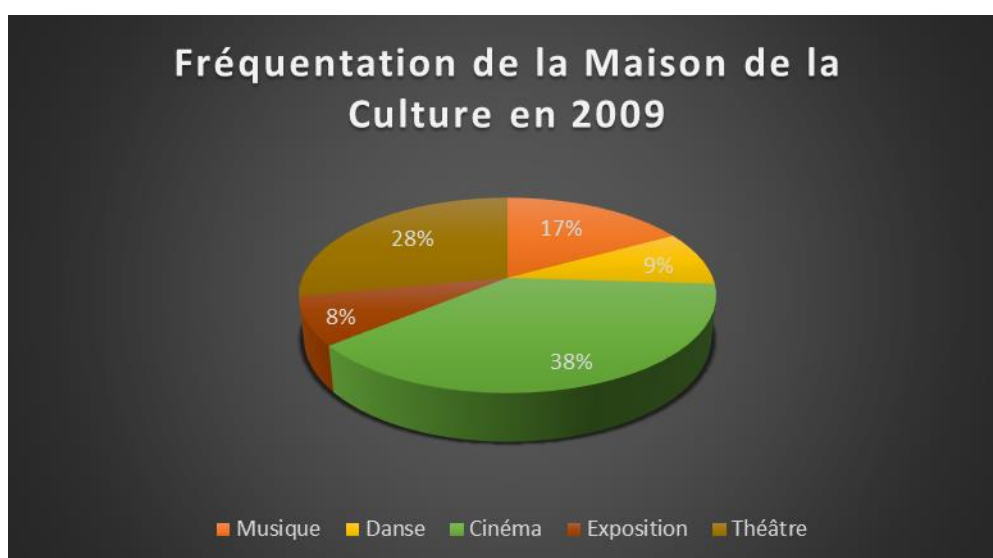
Mais le Printemps de Bourges est aussi l'occasion pour les jeunes de trouver un petit travail d'une semaine sur le site. Voilà pourquoi, pôle emploi se charge de récupérer les centaines de candidatures reçues chaque année pour cette semaine.

## Importance de l'ancienne Maison de la Culture

L'ancienne Maison de la Culture de Bourges située place André Malraux à Bourges a un rayonnement national et une grande importance pour les habitants de la ville. C'est l'une des premières Maisons de la Culture inaugurées en France. A l'époque, c'est un véritable symbole de « démocratisation culturelle » qui permet à toute la population d'avoir accès à une culture de qualité dans sa ville à savoir des spectacles de théâtre, de danse etc.

Par ailleurs, l'ancienne Maison de la Culture comptait un grand nombre d'abonnés (jusqu'à 12 000 lorsque la population était de 60 000 soit 1/5 de la population). Ce qui signifie qu'il y avait une large fréquentation et qu'aujourd'hui les Berruyers sont privés de ses services.

Lorsque la Maison de la Culture était encore ouverte elle proposait de nombreux services à savoir la musique, la danse, le cinéma, le théâtre ainsi que des expositions.



**FIGURE 9 : FREQUENTATION DE LA MAISON DE LA CULTURE EN 2009 - SOURCE : MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES**

Ainsi, le cinéma, le théâtre et la musique étaient les activités les plus effectuées par les abonnés de la Maison de la Culture.

## Une population à redynamiser

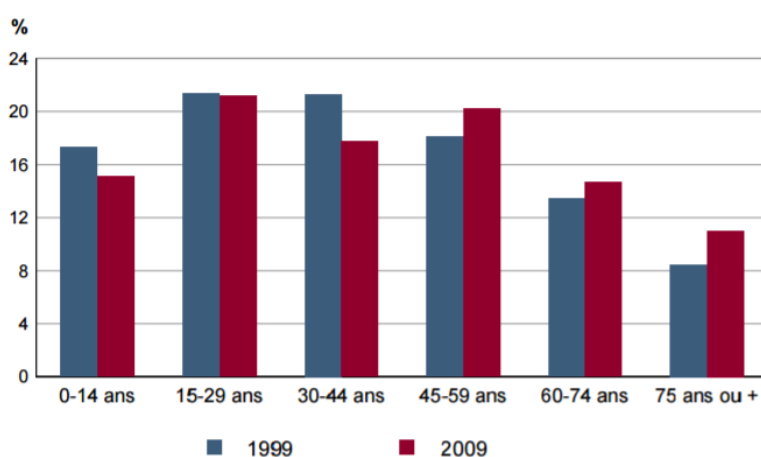
Dans cette partie, je me suis centrée sur le caractère attractif de ma commune en utilisant plusieurs indicateurs à savoir l'âge de la population ainsi que son évolution. De part cette analyse, j'ai voulu démontrer que ma commune devait chercher davantage à augmenter son attractivité afin de participer à un épanouissement culturel.

### La population de Bourges vieillit

Pour comprendre cela je me suis appuyé sur l'indicateur de jeunesse qui est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. J'ai ainsi regardé l'indice de jeunesse de Bourges et je l'ai comparé à celui de la France et j'ai pu observer que celui-ci était de 79.2 tandis que celui de la France est de 100.3. Bourges est donc très largement en dessous de la moyenne de la France.

Néanmoins, cet indicateur présente certaines limites notamment la non prise en compte de la tranche d'âge intermédiaire j'ai donc cherché d'autres moyens de prouver ce vieillissement

Comparons les années 1999 et 2009 en termes de répartition des âges de la population pour la commune de Bourges :

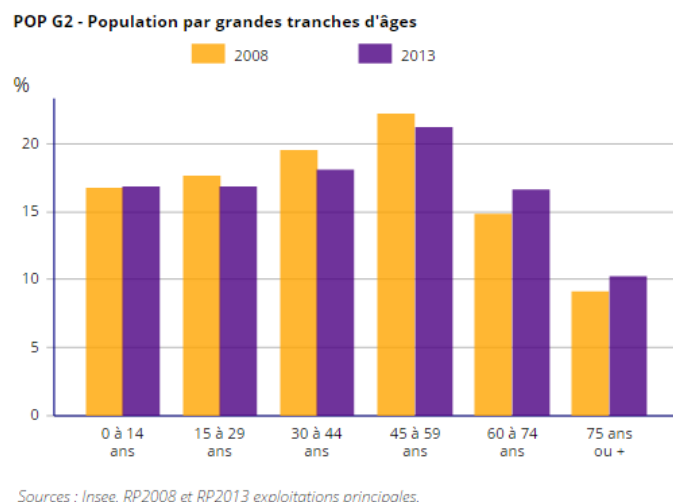


Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

**FIGURE 10 : REPARTITION DES AGES POUR LA COMMUNE DE BOURGES - SOURCE : INSEE**

Sur ce graphique tiré d'une étude de l'INSEE, nous pouvons remarquer, dans la commune de Bourges, une baisse la population des moins de 14ans tandis qu'on observe une augmentation du nombre de personnes âgées à savoir des 60ans et plus.

Lorsque l'on compare ce même indicateur à l'aire urbaine de Bourges nous pouvons encore une fois observer le phénomène d'augmentation de la population des personnes âgées entre 2008 et 2013 et une légère diminution de la jeune population comme nous pouvons le voir sur le graphique de l'INSEE ci-dessous :

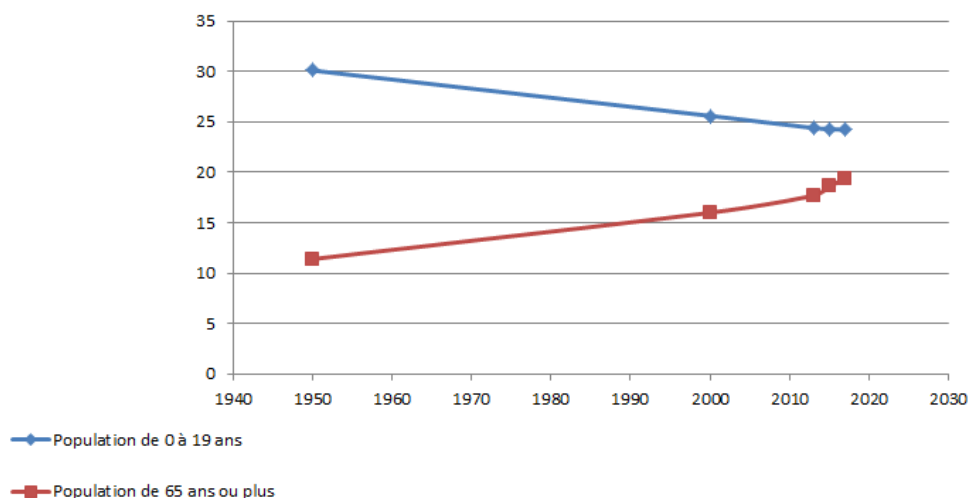


**FIGURE 11 : REPARTITION DES AGES POUR L'AIRES URBAINE DE BOURGES – SOURCE : INSEE**

Par ailleurs, il est intéressant de comparer ces résultats avec ceux de la France comme nous pouvons le voir ci-dessous :

|      | Population de 0 à 19ans (en %) | Population de 65ans ou plus (en %) |
|------|--------------------------------|------------------------------------|
| 1950 | 30.1                           | 11.4                               |
| 2000 | 25.6                           | 16.0                               |
| 2013 | 24.4                           | 17.7                               |
| 2015 | 24.3                           | 18.6                               |
| 2017 | 24.2                           | 19.4                               |

**FIGURE 12 : TABLEAU REPRESENTANT LES DIFFERENTES CLASSES D'AGES ENTRE 1950 ET 2017 - REALISATION : HINDEE GOURY – DONNEES : INSEE**

**Evolution des différentes tranches d'âges entre 1950 et 2017 en France (en %)**

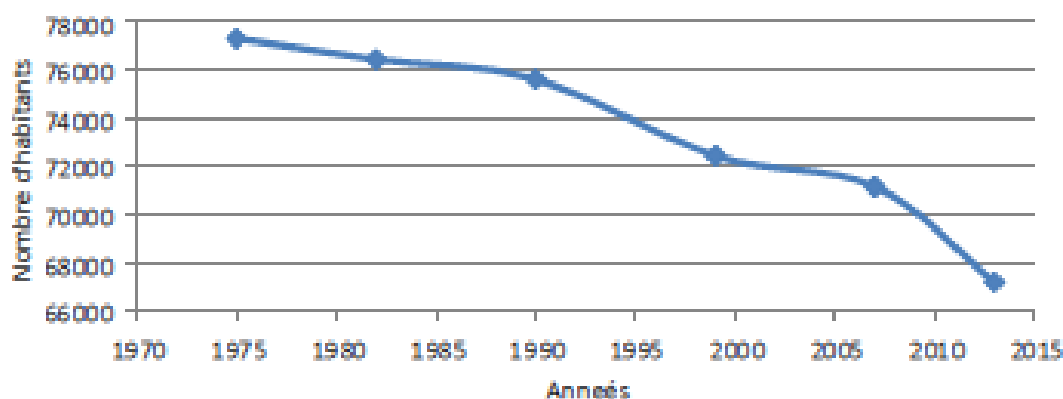
**FIGURE 13 : EVOLUTION DES DIFFERENTES TRANCHES D'AGES ENTRE 1950 ET 2017 EN FRANCE (EN %) - REALISATION : HINDEE GOURY - DONNEES : INSEE**

Nous pouvons ainsi voir que ce phénomène de vieillissement de la population n'est pas que local mais également national. En effet, les facteurs de hausse de l'espérance de vie sont principalement dû à l'amélioration de la qualité de vie et les progrès de la médecine (progrès sanitaires, sociaux, des normes qui apparaissent).

## La population de Bourges diminue

| Années | Nombre d'habitants |
|--------|--------------------|
| 1975   | 77 300             |
| 1982   | 76 432             |
| 1990   | 75 609             |
| 1999   | 72 434             |
| 2007   | 71 155             |
| 2013   | 67 189             |

**FIGURE 14 : TABLEAU REPRESENTANT L'EVOLUTION DE LA POPULATION DE BOURGES ENTRE 1975 ET 2013 - REALISATION : HINDEE GOURY - DONNEES : INSEE**



**FIGURE 15 : GRAPHIQUE REPRESENTANT L'EVOLUTION DE LA POPULATION DE BOURGES ENTRE 1975 ET 2013 - REALISATION : HINDEE GOURY - DONNEES : INSEE**

Sur ce graphique, nous pouvons voir depuis quelques années, la population de Bourges a fortement diminué perdant presque 10 000 habitants en moins de 40ans (baisse de 13%) ce qui n'est pas négligeable. La population diminue notamment du fait des migrations hors de la ville. De plus en plus de personnes s'en vont de la ville, et les arrivées ne compensent pas ces départs.

Cette baisse est également due à la désertification en faveur des villes « plus importantes » où l'emploi est plus présent.

Malgré tout, cet aspect « vieillissant » de la population peut constituer un avantage pour la ville. En effet, les personnes âgées sont aujourd'hui celles qui sont le plus disponibles et qui ont les moyens financiers d'accéder à la culture contrairement aux jeunes qui vivent des difficultés économiques. C'est donc également un atout pour l'aspect culturel de la ville de Bourges.

## Renforcer les liens intergénérationnels

Dans cette partie, j'ai voulu démontrer le manque de liens intergénérationnels aujourd'hui et donc la nécessité de les renforcer par le biais de lieux de rencontres et de discussions. En effet, les différents liens pouvant exister entre les générations ont fortement diminué avec l'arrivée des nouvelles technologies ces dernières années. Les personnes âgées n'arrivent pas toujours à se familiariser avec cette modernisation et les jeunes étant de plus en plus enfermés dans leurs jeux, leurs réseaux sociaux, etc. Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un monde assez individualiste et dans lequel les échanges sont pratiquement réduits à néant. Ainsi, il m'a paru primordial d'intégrer ce problème à mon rapport.

Tout d'abord, nous pourrions nous demander ce que signifie l'intergénération et selon Eduscol, « l'intergénération désigne les échanges entre tous les âges de la vie : transmission et partage des savoirs, savoir-être et savoir-faire ».

En effectuant des recherches sur l'intergénérationnel en France, j'ai pu remarquer que ces liens entre personnes âgées et plus jeunes n'étaient pas assez présents et que peu d'activités étaient proposées dans notre pays pour les renforcer.

En effet, selon une étude menée en France sur ces liens, il a été rapporté que : « 63% des Français estiment que les relations entre générations sont moins fortes qu'il y a 20 ans ».

Ceci s'explique notamment par l'arrivée des nouvelles technologies que les jeunes maîtrisent parfaitement et sur les lesquelles ils passent beaucoup de temps. En effet, selon Le Figaro « les jeunes Français passent en moyenne plus de deux heures par jour sur leur appareil ». Le Monde : « Le temps moyen passé par les 3-17 ans devant un écran est d'environ 3 heures par jour, temps qui augmente avec l'âge ».

Ainsi, ils passent moins de temps à lire ou encore discuter ce qui crée un fossé entre eux et les personnes âgées ne maîtrisant pas forcément cette technologie.

Par ailleurs, nous pouvons remarquer que les jeunes ont de plus en plus tendance à privilégier ces activités (écran, jeux, etc) aux activités culturelles et de loisirs. Ceci est d'autant plus inquiétant que ce phénomène s'accompagne d'une hausse de l'obésité chez les plus jeunes.

Malgré tout, d'après une étude, « 7 Français sur 10 sont prêts à transmettre leur savoir-faire ou leurs connaissances et expériences professionnelles aux plus jeunes ». Ceci prouve bien que les Français ne sont pas fermés à ce concept intergénérationnel.

Pourtant, en France il s'agit d'un véritable enjeu que de développer cette « intergénérationnalité ». Par exemple, l'un des enjeux de ce développement serait de « lutter contre la violence, l'illettrisme, le décrochage scolaire, les inégalités sur le territoire en favorisant le rapprochement des générations » d'après le site Eduscol.

De nombreux projets sont en cours en France pour redonner vie à ces liens trop peu développés. Il s'agit par exemple de projets menés par les écoles primaires où leurs élèves passent deux heures par semaine à effectuer une activité avec des personnes retraitées. Un des projets a été réalisé à Lille.

Cependant, aucune infrastructure dans la commune n'est dédiée à l'intergénérationnel. En effet, en ce qui concerne Bourges, peu d'activités sont proposées afin de renforcer ces liens. Les seules activités proposées dans les alentours de la commune sont de rares rencontres entre résidents des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et élèves de maternelle autour d'activités de peinture, de lecture, etc.

Ayant une expérience professionnelle au sein de l'EHPAD Antoine Moreau de Bourges, j'ai pu me rendre compte que les personnes âgées étaient toujours enthousiasmées et volontaires aux activités extérieures proposées notamment celles avec les jeunes enfants. En effet, elles peuvent ainsi partager leurs connaissances et leurs expériences avec eux. Malheureusement, ces activités sont, la plupart du temps, écartées au profit de sorties « pique-nique » entre résidents par soucis d'organisation...

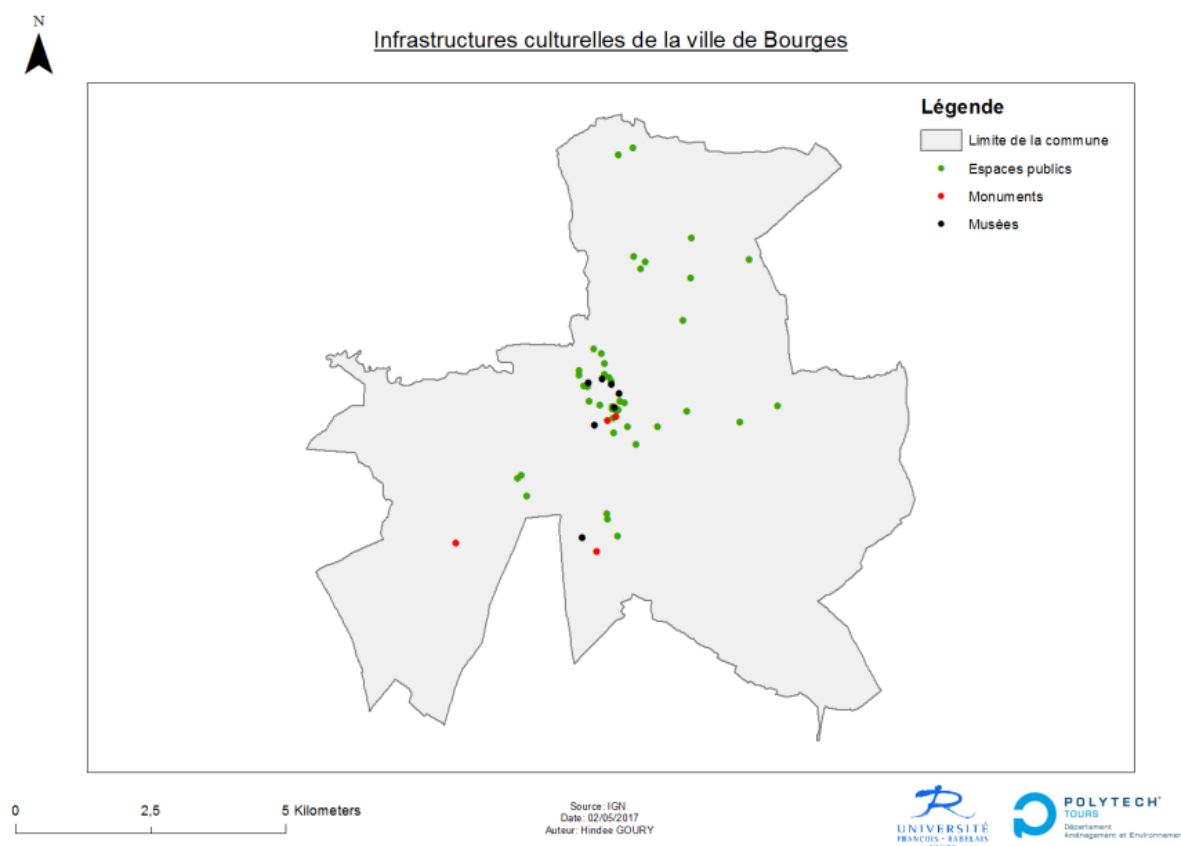
## Manque d'infrastructures en périphérie

Dans cette partie, mon objectif était de vous exposer un autre problème majeur de la ville à savoir le manque d'infrastructures culturelles et de loisirs en périphérie de la ville. Ce problème constitue donc un autre argument de mon projet.

A Bourges, nous observons un nombre d'équipement en culture et loisirs en périphérie assez faible puisque ceux-ci sont surtout concentrés dans le centre-ville.

En effet, on compte un théâtre comportant deux salles, deux cinémas (dont un CGR) comportant treize salles, cinq musées, un conservatoire, six salles dont l'Auditorium, le Hublot et le théâtre Jacques Cœur, quatre musées municipaux gratuits, un muséum d'histoire naturelle, une médiathèque, deux bibliothèques, et enfin, une bibliothèque patrimoniale.

Malheureusement, nous observons une concentration de ces équipements de culture et de loisirs dans le centre-ville de Bourges comme nous pouvons le voir ci-dessous :



**FIGURE 16 : LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES DE LA VILLE DE BOURGES -  
REALISATION : PERSONNELLE**

J'ai ensuite cherché à comparer ce nombre d'équipements à ceux d'autres villes comme Tours qui a un nombre d'habitants plus élevé et à Blois qui a un nombre d'habitants moins élevé et nous pouvons voir que la ville de Bourges est bien équipée notamment au niveau de ses musées.

|                                       | Théâtres | Nombre de salles dans théâtre | Cinémas | Nombre de salles dans cinéma | Musées | Conservatoire |
|---------------------------------------|----------|-------------------------------|---------|------------------------------|--------|---------------|
| Bourges<br>(67 189 habitants en 2013) | 1        | 2                             | 2       | 13                           | 5      | 1             |
| Tours<br>(134 803 habitants en 2013)  | 3        | 5                             | 3       | 27                           | 5      | 1             |
| Blois<br>(45 539 habitants en 2013)   | 1        | 1                             | 2       | 12                           | 3      | 1             |

**FIGURE 17 : COMPARAISON DU NOMBRE D'EQUIPEMENTS - REALISATION : PERSONNELLE - DONNEES : INSEE**

Après observation de ce tableau, nous pouvons donc conclure que Bourges est une ville assez bien équipée en termes de loisirs et de culture. Mais ces équipements suffisent-ils à satisfaire toute la population ?

En effet, malgré cette présence d'équipements assez conséquente, en fonction de leur lieu de résidence les habitants de la commune n'y ont pas tous accès avec la même aisance. D'après l'INSEE, dans le département du Cher, « le temps d'accès aux divers équipements de biens et services usuels est plus long qu'en moyenne régionale. Pourtant, ces équipements et services sont présents, notamment dans les communes de densité intermédiaire ».

## Objectifs de la collectivité dans ses documents d'urbanisme

« Bourges doit travailler prioritairement sur ces terrains déjà discriminants mais qui peuvent encore être améliorés que sont, en particulier, l'enseignement supérieur, le commerce, la santé et la vie culturelle pour franchir ce palier qui en fera de manière incontestable, une aire urbaine structurante du territoire national. » PADD du SCoT Berruyer

Voilà ce que déclare Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la ville de Bourges. La reconstruction de la Maison de la Culture paraît donc en total accord avec les objectifs fixés par la collectivité.

Par ailleurs, une autre des priorités de la commune est de valoriser le patrimoine local :

« Valoriser le tourisme patrimonial et culturel : palais Jacques Cœur, cathédrale, musées, etc. » PADD du SCoT Berruyer.

Or, comme nous avons pu le voir précédemment la fréquentation de ces lieux est en déclin depuis quelques années. Cet objectif de valorisation n'est donc pas encore atteint par la commune.

Enfin, je me suis penchée sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Bourges et j'ai ainsi pu constater que la ville encourageait très fortement la « Recherche de l'équité sociale qui doit également s'exprimer au niveau des familles en difficultés sociales résidant dans la couronne périurbaine. En effet, leur marginalisation sociale peut s'accompagner d'autres formes d'exclusion ; absence de liaisons avec la ville, absence de services et de commerces de proximité. Un maillage insuffisant du territoire peut donc entraîner une marginalisation accrue, "sans retour", de ces ménages. Cette échelle nouvelle de préoccupations et d'intervention œuvrant pour la solidarité s'attachera également à fédérer les acteurs de la vie culturelle et sociale. », PLU de la ville de Bourges.

Ainsi, on retrouve un problème majeur soulevé précédemment : le manque d'infrastructures culturelles dans la ville de Bourges. Doit-on reconstruire la Maison de la Culture telle qu'elle était à l'origine ou bien « éclater » celle-ci dans le but de répondre aux objectifs de la collectivité de donner la possibilité à toute sa population, quel que soit son lieu de résidence, de pouvoir accéder à un service de proximité ? Quel projet serait-il donc le plus adapté à ces attentes ? C'est ce que nous chercherons à savoir tout au long de ce rapport.

## Une Culture pour tous

L'accès à la culture est-t-il en lien avec le niveau social ? Voilà une question qui mérite toute notre attention. Au premier abord nous pourrions penser que non et que tout le monde aujourd'hui a le même accès aux activités culturelles. En réalité, ce n'est pas le cas. En effet, après plusieurs enquêtes nationales on observe un lien majeur entre le niveau social et les pratiques culturelles. Ce que nous pouvons retenir d'une enquête de 2013 sur les pratiques culturelles est que « 63 % des cadres supérieurs sont allés au théâtre au moins une fois dans l'année contre 23 % des ouvriers. 80 % des premiers ont lu au moins un livre contre 31 % des seconds, soit 2,5 fois plus. »

| Pratiques culturelles selon la catégorie sociale   |                          |                                |                     |                      |
|--|--------------------------|--------------------------------|---------------------|----------------------|
| Au moins une fois au cours des douze derniers mois |                          |                                |                     |                      |
|  | Unité : %                |                                |                     |                      |
|  | Ont lu au moins un livre | Sont allés au théâtre, concert | Sont allés au musée | Sont allés au cinéma |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise          | 49                       | 37                             | 37                  | 61                   |
| Cadres supérieurs                                  | 80                       | 63                             | 69                  | 82                   |
| Professions intermédiaires                         | 69                       | 47                             | 52                  | 78                   |
| Employés   | 60                       | 32                             | 32                  | 67                   |
| Ouvriers   | 31                       | 23                             | 20                  | 55                   |
| Ensemble   | 57                       | 34                             | 37                  | 59                   |

Lecture : en 2012, 31 % des ouvriers ont lu au moins un livre dans les douze derniers mois.  
Source : Insee - Données 2012 - © Observatoire des inégalités, France métropolitaine - Personnes de 16 ans et plus.

**FIGURE 18 : PRATIQUES CULTURELLES SELON LA CATEGORIE SOCIALE - SOURCE : INEGALITES.FR**

De plus, les revenus jouent également un rôle conséquent dans leurs pratiques culturelles. En effet, « 78 % des personnes ayant de hauts revenus ont visité au moins une fois dans l'année une exposition, un musée ou un site du patrimoine contre 44 % des bas revenus. ». Les hauts revenus étant ceux considérés supérieurs à 3 000 euros mensuels et les bas ceux inférieurs à 1 200 euros mensuels.

La création d'un accès à la culture pour tous me paraît donc être une priorité et une obligation pour les collectivités. De mon point de vue, il est impératif de prendre en compte les revenus de chacun et les catégories socio-professionnelles des populations dans toute élaboration d'un aménagement public.

Pour conclure, nous pouvons dire que la commune de Bourges présente de nombreux atouts de par son patrimoine qu'elle tend à valoriser. Cependant, son attractivité est en baisse ces dernières années notamment en lien avec la diminution et le vieillissement de sa population. En règle générale, nous observons au niveau national une baisse de liens entre les différentes générations en partie liée à l'arrivée des nouvelles technologies. Enfin, la ville concentre ses équipements culturels en son centre, ce qui provoque des inégalités d'accès à la culture au sein de l'agglomération. La collectivité a malgré tout le souhait de redynamiser sa commune mais également de supprimer toutes les inégalités d'accès dont nous venons de parler.

Ces différents problèmes nous amènent aujourd'hui à réfléchir à un projet de réaménagement en réponse à la fermeture de la Maison de la Culture de Bourges.

C'est pourquoi, j'ai décidé de vous présenter en deuxième partie de ce rapport, d'une part le projet en cours imaginé par un cabinet d'architecte de Tours et d'autre part mes propres propositions d'aménagements.

# PARTIE 2

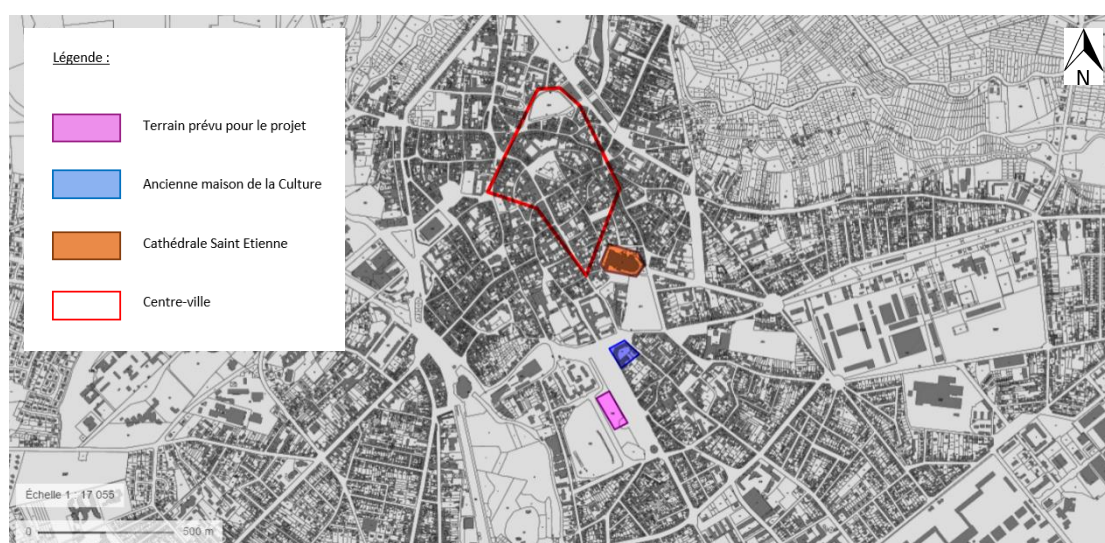
---

# PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

## Projet en cours

Aujourd'hui, un projet de réaménagement de la Maison de la Culture est en cours. J'ai eu la chance de rencontrer M. BENIA l'un des architectes du cabinet Ivars et Ballet en charge de ce projet. Nous avons donc pu échanger sur ce projet au cours d'un rendez-vous durant lequel M. BENIA m'a présenté les plans de constructions, la localisation du site, etc.

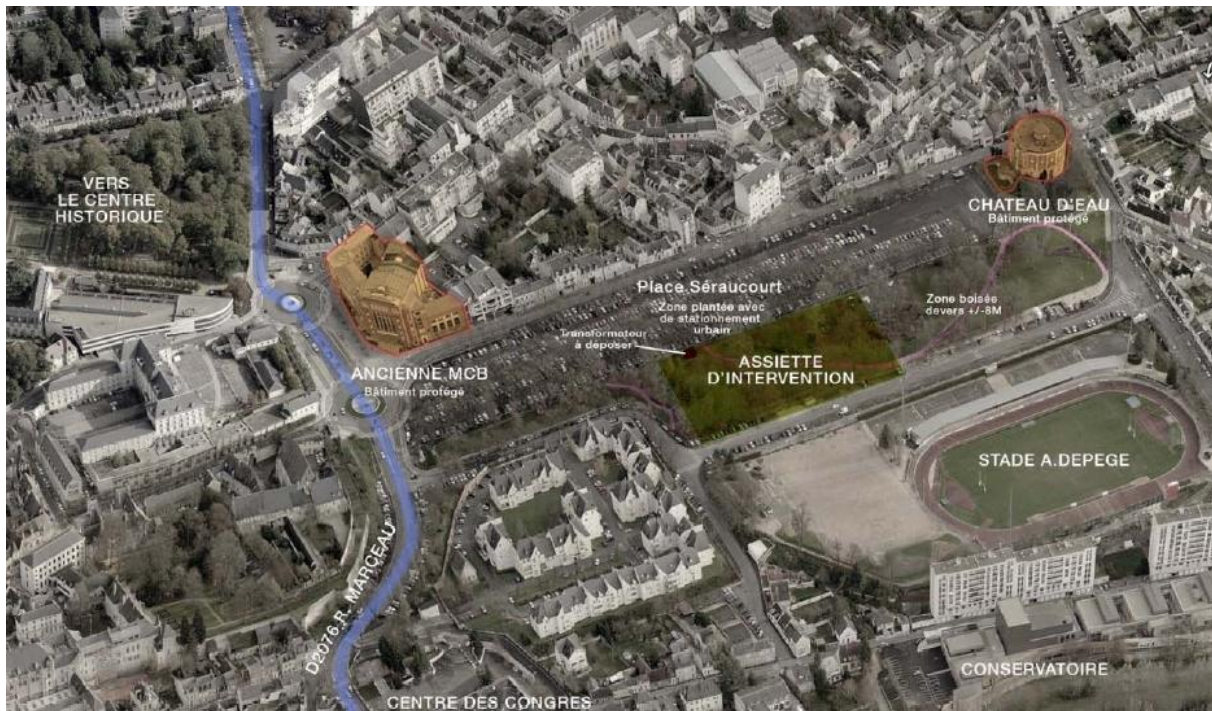
La nouvelle Maison de la Culture se situerait donc à 500m de l'ancienne Maison de la Culture entre la place Séraucourt et la rue Jean Bouin comme nous pouvons le voir ci-dessous :



**FIGURE 19 : LOCALISATION DU PROJET EN COURS - REALISATION : HINDEE GOURY**



**FIGURE 20 : LOCALISATION DU PROJET EN COURS - SOURCE : CABINET IVARS ET BALLET**



**FIGURE 21 : LOCALISATION SATELLITE DU PROJET EN COURS - SOURCE : CABINET IVARS ET BALLET**

Ils ont dû répondre aux attentes du maire en proposant un projet viable et ont été confrontés à de nombreux problèmes durant la réalisation du projet notamment sur la question de l'abattage d'arbres sur la place Séraucourt. C'est donc un projet qui a beaucoup porté à polémique mais qui aujourd'hui est finie.

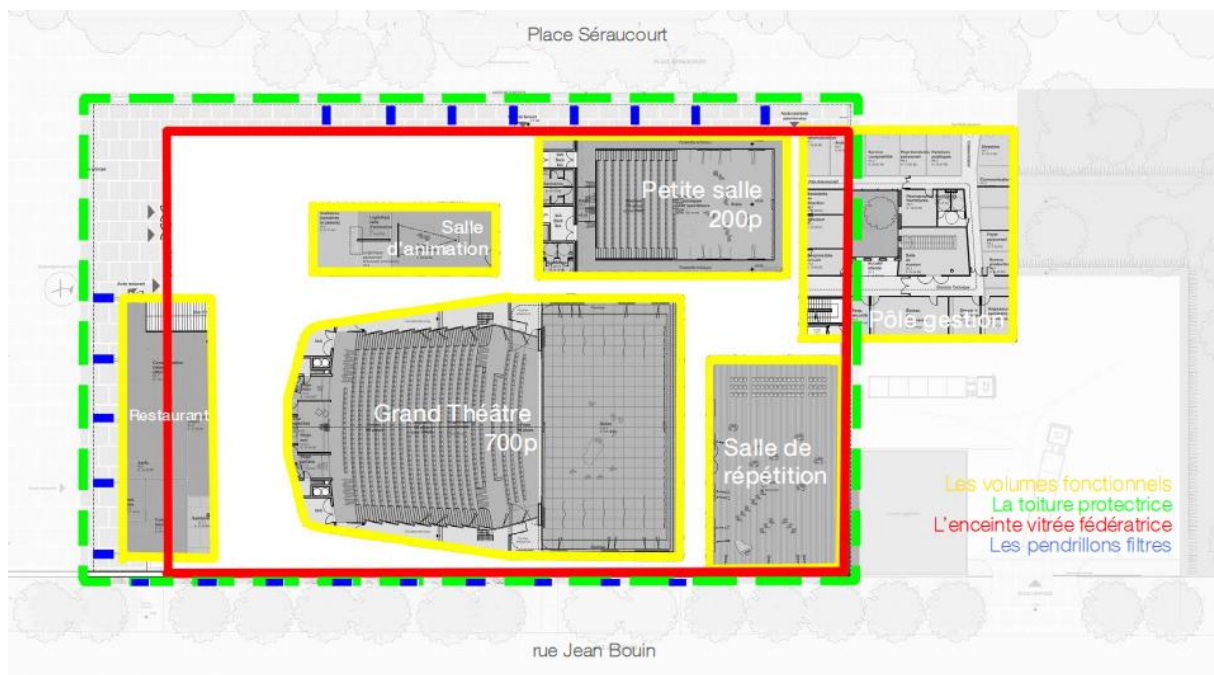


**FIGURE 22 : MODELISATION EXTERIEURE - SOURCE : CABINET IVARS ET BALLET**



**FIGURE 23 : MODELISATION EXTERIEURE - SOURCE : CABINET IVARS ET BALLET**

De plus, cette nouvelle Maison de la Culture contiendrait un grand et un petit théâtre, un espace d'animation-médiation, une salle de répétition, un hall permettant d'accueillir des expositions, deux salles de cinémas et un restaurant comme nous pouvons le voir sur ce schéma :



**FIGURE 24 : PLAN INTERIEUR DU PROJET - SOURCE : CABINET IVARS ET BALLET**

Par ailleurs, je me suis interrogée sur le choix de l'emplacement de ce terrain. Pourquoi la collectivité a-t-elle choisi cet emplacement précis et pas un autre ? M. BENIA m'a alors expliqué que cet emplacement avait été choisi pour sa taille en effet, aucun autre terrain assez grand dans la commune ne pouvait satisfaire à ce projet de grande ampleur. S'agirait-il donc d'un choix par défaut ?

Avantages de ce projet :

- Parking de stationnement gratuit à proximité pour les spectateurs
- Proche de l'emplacement du Festival du Printemps de Bourges
- Facilement accessible pour les personnes vivant au centre-ville

Inconvénients de ce projet :

- Ne résout pas le problème du manque d'infrastructures culturelles en périphérie
- Ne permet pas aux personnes éloignées du centre d'y accéder rapidement
- Aucune structure dédiée au renforcement des liens intergénérationnels
- Pas de création de nouvelles lignes de transports en commun prévues par la commune
- Création d'une centralité de l'offre culturelle
- Aucune activité n'est proposée gratuitement ce qui ne permet pas à tous de bénéficier du même accès à la culture
- Destruction importante de végétation pour pouvoir construire sur le site prévu

Après les recherches effectuées en première partie, il semblerait que la ville de Bourges ait plutôt besoin d'une culture de proximité plutôt que d'une grande infrastructure pour attirer une population extérieure à la ville. En effet, l'idée d'un projet de cette ampleur ne résoudrait pas les problèmes dont nous avons parlé dans la première partie de ce rapport.

En effet, la population en périphérie aurait toujours autant de difficultés à pouvoir accéder aux services proposés par la Maison de la Culture.

De plus, ce nouveau projet de reconstruction de la Maison de la Culture ne développe aucune structure permettant le renforcement des liens intergénérationnels.

Néanmoins, je souhaite reprendre l'idée du théâtre pour mon projet car comme nous avons pu le voir au cours de la première partie, celui-ci constituait la principale source de public dans l'ancienne Maison de la Culture.

## Propositions d'aménagements

Ainsi, mon enjeu serait plutôt de créer plusieurs infrastructures culturelles afin de permettre aux habitants en périphérie de pouvoir accéder à des services de proximité. Il ne s'agirait plus de reconstruire LA Maison de la Culture mais de se servir de l'aura existante de l'ancienne afin de créer LES Maisons de la Culture.

L'exemple m'ayant inspiré est celui des Maisons Folie de Lille que j'ai pu découvrir au cours de mes lectures personnelles d'articles en rapport avec les Maisons de Culture. Les Maisons Folie sont « un ensemble de lieux culturels basés sur la métropole Lilloise », elles sont au nombre de douze et sont une très belle réussite. Ces douze Maisons Folie ont été installées sur des friches urbaines à l'occasion du titre de Capitale Européenne de la Culture que s'est vu attribuer la métropole lilloise en 2004. Elles ont été éparpillées dans toute la métropole afin de proposer des services à l'échelle du quartier. Ce sont également des lieux de rencontre et de création.

C'est ainsi que j'ai décidé de reprendre cette idée pour la Maison de la Culture de Bourges. Pourquoi ne pourrions-nous pas également bénéficier de services culturels de proximité ?

J'ai ainsi pu imaginer quatre idées d'aménagements culturels possibles pour la ville de Bourges :

- Une infrastructure dédiée aux activités du corps
- Une infrastructure dédiée à « l'intergénérationnel »
- Une infrastructure dédiée aux activités musicales
- Une infrastructure dédiée aux activités artistiques

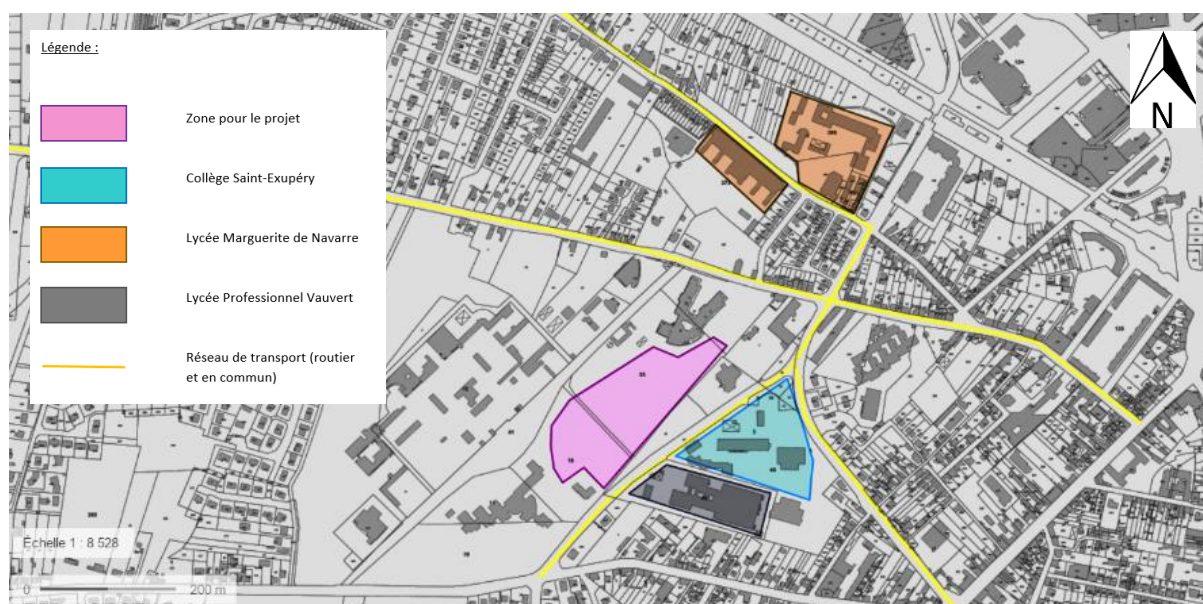
Par la suite, nous allons nous concentrer sur les deux premiers aménagements que je viens de citer. Afin de choisir au mieux les terrains pour mes différents projets je me suis appuyée sur trois arguments principaux :

- Tout d'abord, j'ai regardé toutes les zones de friches disponibles sur ma commune afin d'obtenir des parcelles assez grandes et pour éviter d'avoir à détruire une structure existante pour construire un nouvel équipement ;
- J'ai ensuite étudié la desserte autour des différentes zones disponibles afin de ne pas choisir un terrain enclavé sans liaisons avec le reste de la ville ;
- Enfin, j'ai étudié le type de population autour de ces différents terrains dans le but de proposer des aménagements pour tous.

## Activités du corps

Il m'a paru nécessaire, dans un premier temps, de créer une infrastructure exclusivement dédiée aux activités corporelles à savoir le théâtre et la danse qui avaient un réel succès dans l'ancienne structure. Ensuite, il m'a semblé pertinent de créer celle-ci dans un endroit où il n'existait pas encore de salle de spectacle.

J'ai donc choisi un emplacement stratégique. Dans un premier temps, il faut un emplacement où les jeunes et les personnes âgées peuvent y accéder facilement. Un réseau de bus développé et fréquent est donc nécessaire. Ensuite, une zone de logements résidentiels et collectifs environnant est préférable afin de permettre aux familles d'avoir accès à un service de proximité. C'est ainsi que j'ai décidé de créer mon projet sur une friche de Bourges située allée de Beauregard comme nous pouvons le voir ci- dessous :



**FIGURE 25 : LOCALISATION DE LA ZONE POUR LES ACTIVITES DU CORPS - REALISATION : HINDEE GOURY**

D'après le PLU de la ville de Bourges, cette zone est classée zone Up, c'est donc une zone urbaine. Le règlement du PLU déclare :

« La zone urbaine est constructible sous deux réserves :

- application des dispositions de l'article L 111.4 en cas d'insuffisance des réseaux et incapacité de la commune à indiquer dans quels délais et par quelle collectivité ou concessionnaire ils seront réalisés ;
- application de l'article L 123.2 : servitudes d'attente, emplacements réservés pour programme de logement, voies, ouvrages publics, espaces verts, espaces boisés classés en

application de l'article L 130.1, terrains cultivés à protéger et inconstructibles délimités en application du 9° de l'article L 123.1.5... »

Ce site présente de nombreux atouts. En effet, ce terrain est très bien relié au centre ville par trois lignes de bus à savoir la 5, la 1 et la 2. De plus, il se situe à 15min à pied du centre ville, juste en face d'un collège, d'un lycée. Un autre lycée est à 5min à pied il y a donc possibilité pour les élèves d'y aller directement après les cours.

Ce site présente malgré tout des inconvénients notamment le manque de parking à proximité. Nous développerons ce point par la suite.

Pour cette infrastructure nous distinguerons :

- Une salle de théâtre
- Une salle de cinéma
- Une salle de danse
- Une salle dédiée aux amateurs
- Un hall d'accueil

Pour la construction de cette infrastructure, nous n'utiliserons qu'une partie de la zone que j'ai pu vous montrer précédemment en rose sur la carte de la localisation du terrain.

Autour de ce bâtiment seront installés :

- Un parking à voitures
- Un parking à vélos

Tout d'abord, des normes acoustiques sont nécessaires à la construction d'une infrastructure comportant un théâtre générant de la musique et un cinéma. Ainsi, selon le code de la santé publique : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. », Décret n°2006-1099 du 31 août 2006 - art. 1 JORF 1er septembre 2006

Néanmoins, les habitations étant situées à plus de 100mètres de l'endroit choisi pour ce projet, cette norme devrait être respectée sans aucun problème. Cependant, puisque j'ai décidé d'inclure dans ce bâtiment plusieurs salles qui pouvant être porteuses de nuisances sonores il est important de connaître la limite en termes de décibels. Selon l'article 2 du

décret no 98-1143, « En aucun endroit, accessible au public, de ces établissements ou locaux, le niveau de pression acoustique ne doit dépasser 105 dB(A) en niveau moyen et 120 dB en niveau de crête, dans les conditions de mesurage prévues par arrêté. ».

Par ailleurs, selon l'article 5 :

« L'exploitant d'un établissement visé à l'article 1<sup>er</sup> est tenu d'établir une étude de l'impact des nuisances sonores comportant les documents suivants :

1 - L'étude acoustique ayant permis d'estimer les niveaux de pression acoustique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des locaux, et sur le fondement de laquelle ont été effectués, par l'exploitant, les travaux d'isolation acoustique nécessaires ;

2 - La description des dispositions prises pour limiter le niveau sonore et les émergences aux valeurs fixées par le présent décret, notamment par des travaux d'isolation phonique et l'installation d'un limiteur de pression acoustique.

Ces documents doivent être mis à jour en cas de modification de l'installation.

En cas de contrôle, l'exploitant doit être en mesure de présenter le dossier d'étude d'impact aux agents mentionnés à l'article 21 de la loi du 31 décembre 1992 susvisée.

Les valeurs d'isolement acoustique des établissements visés à l'article 1<sup>er</sup> doivent être certifiées par un organisme agréé conformément à la procédure définie en application des articles R. 232-8-1 et R. 232-8-7 du code du travail. »

Enfin, des rampes et des ascenseurs seront prévus afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder au 1<sup>er</sup> étage.

En ce qui concerne le dimensionnement de mon bâtiment, je souhaiterai qu'il ne dépasse pas 1 étage afin de ne pas nuire au paysage environnant.

Le hall, la salle dédiée aux amateurs et le théâtre seront construits au rez-de-chaussée afin d'éviter une attente trop longue pour les spectacles à cause des montées et descentes d'escaliers.

La salle de danse et la salle de cinéma seront au 1<sup>er</sup> étage.

## Le théâtre

Le théâtre Jacques Cœur disposant de 328 places assises, celui de Saint Bonnet de 120, l'Auditorium de 471, et enfin le Hublot de 234 j'ai choisi de fixer un nombre de places à 300 places assises pour le futur théâtre en prenant la moyenne des places des théâtres déjà existants. De plus, selon les normes pour 300 sièges fixes il faut prévoir 4 places pour personnes à mobilité réduite.

J'ai pris l'exemple d'un théâtre de Saint-Nazaire très moderne pour illustrer ce que je souhaiterais mettre en place à Bourges. Bien entendu, celui de Bourges ne disposera pas d'autant de places car la demande n'est pas comparable à celle de Saint-Nazaire mais je souhaiterais réaliser quelque chose de moderne qui attirerait la population, un lieu qui puisse donner l'envie de vouloir y rester ou d'y revenir, un lieu dans lequel on se sent bien.



**FIGURE 26 : INTERIEUR IMAGINE DU THEATRE - SOURCE : K-ARCHITECTURES.COM**

Selon les normes, il faut compter 1m<sup>2</sup> par personne donc 300m<sup>2</sup> pour la totalité des sièges. En ce qui concerne les dimensions de la scène du théâtre j'ai choisi une taille de 200m<sup>2</sup> (en comptant les loges, les rideaux, tout le matériel nécessaire à la régie, etc) après avoir étudié de nombreux exemples de salles de théâtre.

## La salle de danse

En ce qui concerne la salle de danse, le sol et les murs doivent être réfléchis afin de ne pas nuire à la santé des artistes.

Tout d'abord, d'après l'article R462-1 du code de l'éducation, « Dans les salles de danse exploitées à des fins d'enseignement, l'aire d'évolution des danseurs est recouverte

d'un matériau lisse, souple, résistant et posé de manière homogène la rendant peu glissante. Elle ne repose pas directement sur un sol dur tel que le béton ou le carrelage. Lorsque l'aire d'évolution est constituée d'un parquet, les éléments utilisés sont produits à partir de bois ayant une structure et une cohésion de nature à éviter la formation d'échardes ou les ruptures. Pendant le cours de danse, l'aire d'évolution et l'espace des salles sont libres de tout obstacle constituant une menace pour la sécurité des élèves. ». Ainsi, au sol nous utiliserons un parquet suivant les normes, des miroirs seront placés sur les murs de la salle et des barres en bois seront également installées sur trois des murs de la salle.

L'avantage de placer cette salle au 1<sup>er</sup> étage réside dans le fait qu'elle pourra bénéficier d'une grande baie vitrée sur le mur sans miroir. Cette baie vitrée donnera sur une terrasse extérieure. Par ailleurs, grâce à cette baie vitrée les danseurs pourront profiter d'une lumière naturelle qui permettra de moins les fatiguer lors de répétitions.

De plus, la taille minimale d'un studio de danse étant de 100m<sup>2</sup> j'ai donc choisi une taille de 140m<sup>2</sup> afin d'éviter un entassement des danseurs.

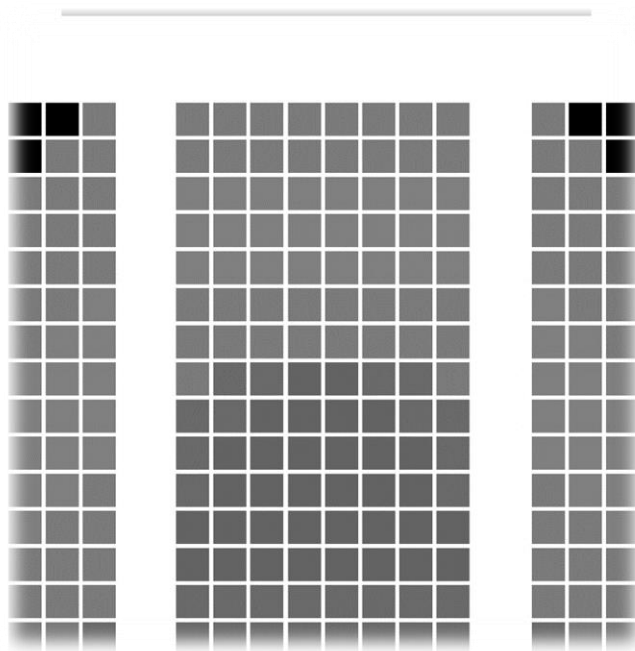
L'image ci-dessous montre ce à quoi je pensais par rapport à la grande baie vitrée qui donnerait sur une terrasse :



**FIGURE 27 : INTERIEUR IMAGINE DE LA SALLE DE DANSE - SOURCE : CHABAL.COM**

## Le cinéma

Comme je l'ai dit précédemment, la ville de Bourges dispose déjà d'un cinéma méga CGR comportant douze salles. La capacité moyenne des salles de ce CGR étant de 209 places (avec 83 pour la plus petite et 581 pour la plus grande), une salle avec 200 places m'a donc paru satisfaisant pour ce projet. Ci-dessous, un aperçu de la salle :



**FIGURE 28 : DISPOSITION IMAGINEE DE LA SALLE DE CINEMA - SOURCE :  
RETOURVERSLCINEMA.COM**

La dimension de cette salle sera donc comprise entre 250 et 300m<sup>2</sup> pour laisser plus de place dans les allées qui sont souvent trop étroites dans les cinémas habituels.

### La salle dédiée aux amateurs

Pour cette salle j'ai choisi une dimension de 50m<sup>2</sup> pour que les jeunes souhaitant s'entraîner sans forcément prendre des cours avec des professeurs et des horaires strictes puissent malgré tout avoir accès à une salle équipée de miroirs et de barres gratuitement. Cette salle pourra aussi bien servir pour la danse que pour le théâtre.

Il s'agit là de créer un espace de culture et de rencontre gratuit pour les jeunes dont les parents n'ont pas les moyens nécessaires pour leur offrir des cours.

Cette salle sera en libre accès et tenue par un registre des personnes y allant. De plus, elle sera ouverte par un gardien qui gardera les clés et s'assurera de l'ouvrir et de la fermer.

## Le parking

Un parking pour voiture sera installé à côté du bâtiment puisqu'il n'y a pas de parking gratuit proche de cette zone. En effet, le parking gratuit le plus proche de ce terrain se situe à 1.2km.

Par ailleurs, les dimensions légales pour une place de parking en bataille sont de 5m en longueur pour 2.50m en largeur par voiture.



**FIGURE 29 : DIMENSIONS LEGALES D'UNE PLACE DE PARKING - SOURCE : PARKING-GARAGE.INFO**

En termes de normes pour les équipements culturels comme les théâtres et spectacles à vocation de l'agglomération, on compte en moyenne une place voiture pour trois places de spectateurs. Sachant que le théâtre peut accueillir au maximum 500 personnes, le cinéma 200, 40 personnes maximum dans la salle de danse, 15 maximum dans la salle dédiée aux amateurs et en comptant environ 50 employés (artistes, sécurité, agents d'entretien, régisseurs, costumiers...), nous obtenons un total d'accueil maximal pour cette infrastructure de 805 personnes. J'ai donc choisi de créer 280 places (4 rangées de 70 places en bataille).



**FIGURE 30 : RANGEMENTS EN BATAILLE - SOURCE : URAL-ZNAK.RU**

Un parking pour vélo sera également installé proche du bâtiment pour les personnes ne souhaitant pas prendre leur véhicule.

L'image ci-dessous montre le type d'abris que je souhaite installer :



**FIGURE 31 : TYPE D'ABRIS A VELOS SOUHAITE - SOURCE : HELLOPRO.FR**

Les dimensions pour cet abri à vélos sont de 16m de longueur sur 5m de largeur. Voici un aperçu de ce que je souhaiterais mettre en place :

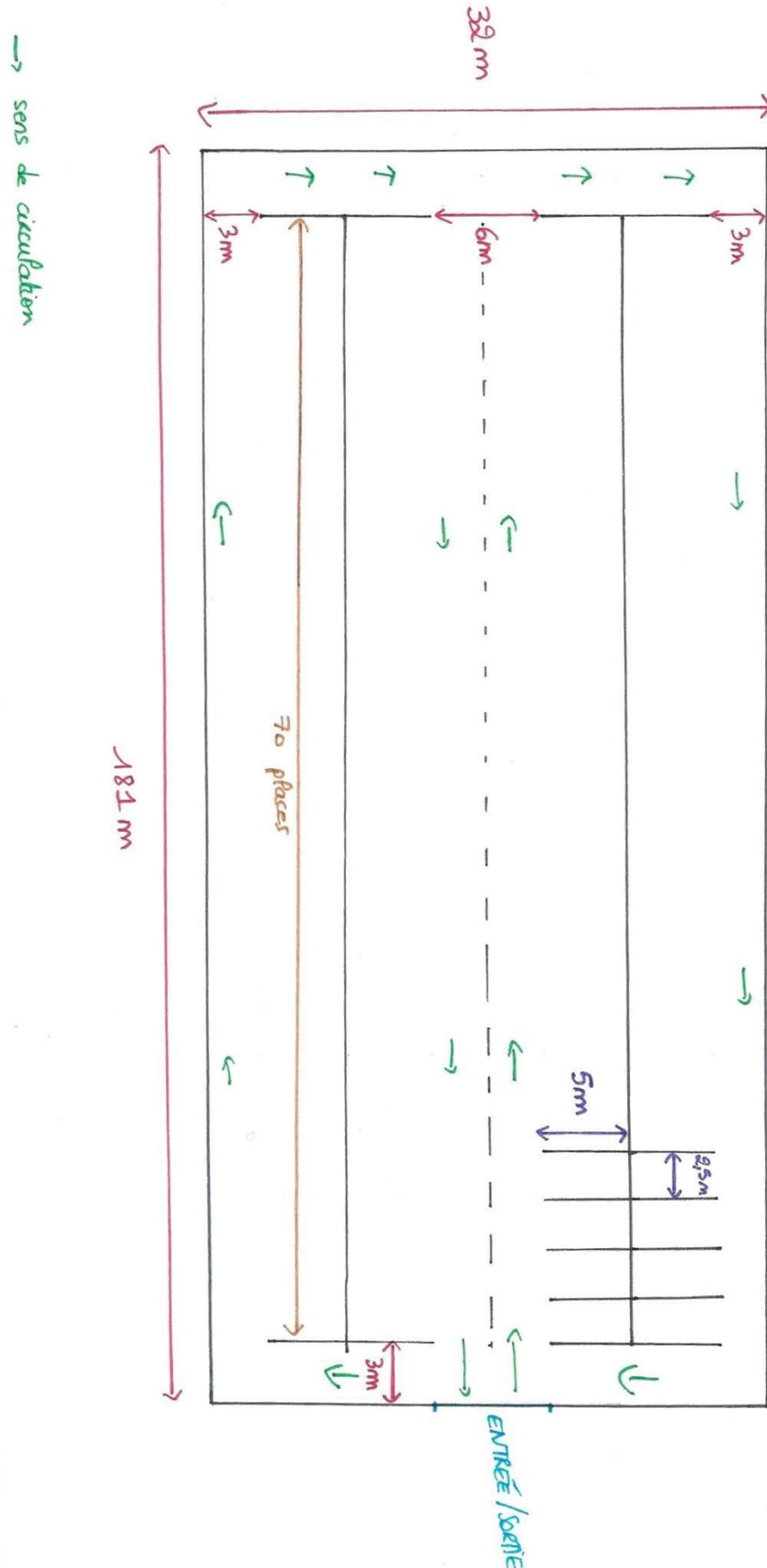


FIGURE 32 : PLAN DU PARKING - REALISATION : HINDEE GOURY

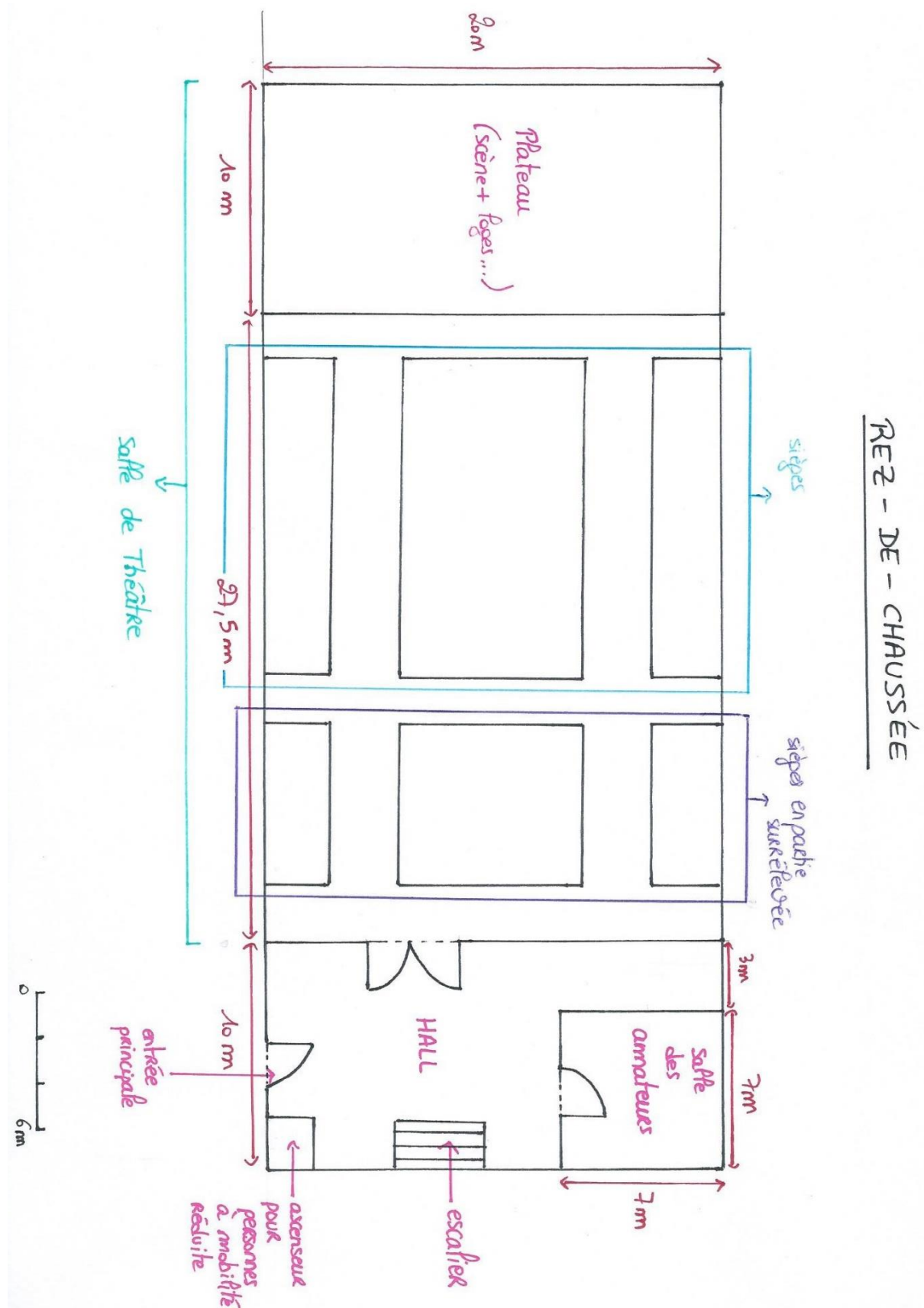


FIGURE 33 : PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE - REALISATION : HINDEE GOURY

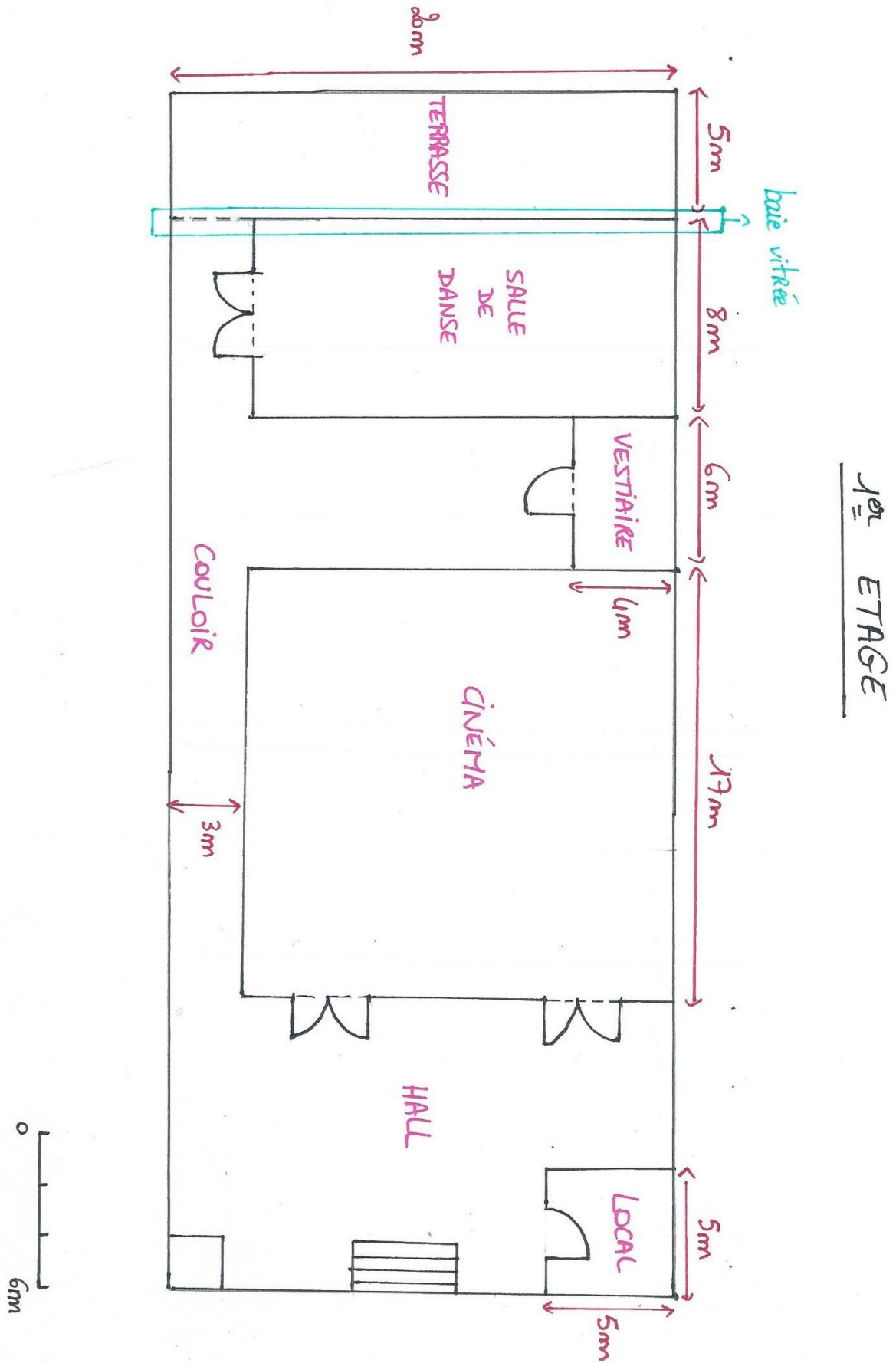


FIGURE 34 : PLAN DU 1ER ETAGE - REALISATION : HINDEE GOURY

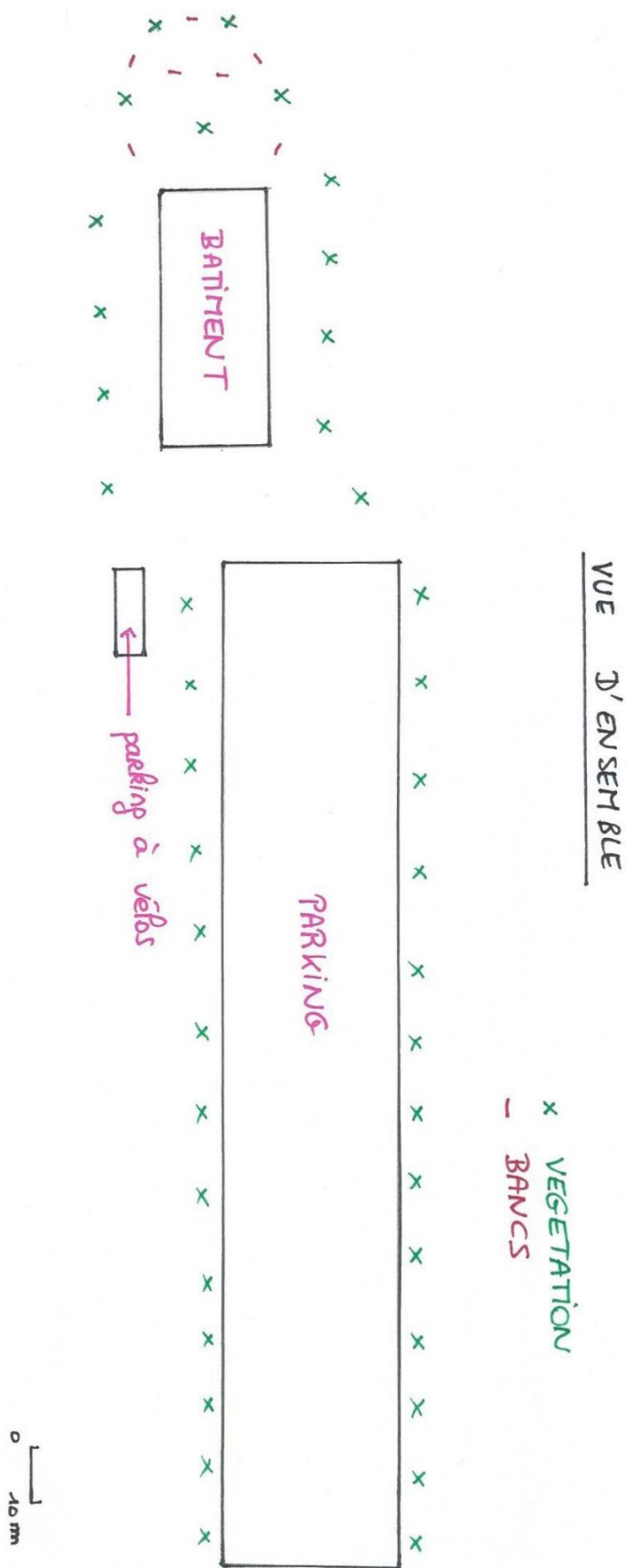


FIGURE 35 : VUE D'ENSEMBLE - REALISATION : HINDEE GOURY

## Réseau de transports en commun

Afin de permettre aux habitants de Bourges de pouvoir bénéficier au maximum de ces équipements, je souhaiterais aménager des lignes de bus reliant toutes ces infrastructures. Une ligne reliera donc Bourges Nord à Bourges Sud en passant par le centre-ville et une autre reliera l'Ouest à l'Est de la ville également passant par le centre-ville. Ces lignes devront être fréquentes afin que les habitants puissent les emprunter à n'importe quel moment de la journée.

Par ailleurs, je souhaiterais développer dans les maisons de retraite des journées où les personnes âgées seraient emmenées en bus ou en car dans ces infrastructures afin d'assister à des représentations théâtrales ou encore de passer la journée à la bibliothèque avec les plus jeunes.

En outre, les écoles devraient encourager la participation de leurs élèves aux activités culturelles en organisant des journées de découvertes de ces établissements et de ce qu'elles proposent.

## Matériaux

En ce qui concerne les matériaux nécessaires à la réalisation du bâtiment, nous utiliserons exclusivement des matériaux à faible impact environnemental. Pour cela, nous privilégierions des matériaux tels que le bois, la brique de chanvre ou encore un matériau trop peu connu pour le moment : les briques en papier. Ces dernières permettent de lutter contre le gaspillage de papier en réutilisant celui-ci à des fins de constructions écologiques et isolantes. En effet, ce matériau est un excellent isolant acoustique qui résiste au feu et aux moisissures. Il a été développé par une startup américaine.



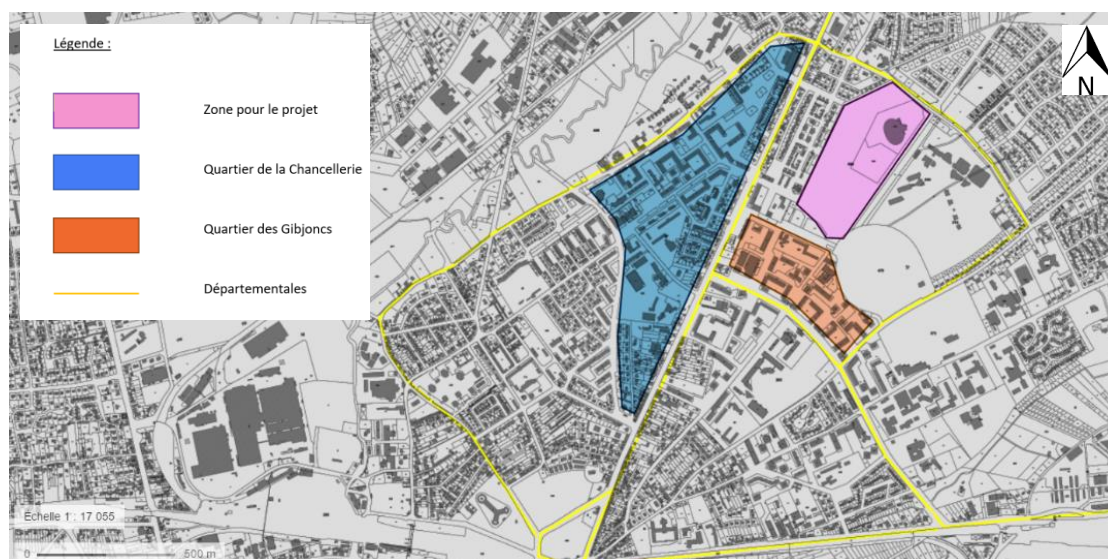
**FIGURE 36 : BRIQUES EN PAPIER - SOURCE : JOURNALDUNET.COM**

## Intergénérationnalité

Pour pallier au manque de liens entre les générations, l'un de mes projets d'infrastructures serait de créer un espace de rencontre au sein d'une bibliothèque intergénérationnelle dans laquelle des échanges seraient mis en place afin que les plus anciens puissent aider les plus jeunes à faire leurs devoirs, les aider à reprendre le goût de la lecture, des activités créatives comme la peinture, la couture, etc. A l'inverse, les plus jeunes pourront former les plus anciens aux nouvelles technologies comme les ordinateurs portables, les smartphones, etc. De plus, au sein de cette bibliothèque pourront également être mis en place des journées de découverte des études supérieures avec des étudiants volontaires qui viendraient conseiller ou expliquer leur parcours aux lycéens ou collégiens qui ont des doutes sur leur orientation. En effet, aujourd'hui l'orientation est quelque chose de très compliquée et je pense qu'écouter des personnes qui ont dû faire face à ces mêmes doutes pourrait être quelque chose de bénéfique.

Ensuite, puisque l'éducation est aujourd'hui au cœur des préoccupations politiques il me semble qu'une Maison de la Culture devrait intégrer à ses compétences des cours de langues afin que les jeunes souhaitant découvrir une nouvelle langue puissent le faire sans forcément devoir prendre une option à l'école ou encore si les personnes plus confirmées souhaitent se perfectionner.

Pour ce projet, j'ai choisi un terrain près de l'Avenue du Mal Gallieni proche du Quartier de la Chancellerie comme nous pouvons le voir ci-dessous :



**FIGURE 37 : LOCALISATION DE LA BIBLIOTHEQUE INTERGENERATIONNELLE - REALISATION : HINDEE GOURY**

Ce terrain présente de nombreux atouts. Tout d'abord, un lycée et un collège sont au voisinage de la zone ce qui permettrait aux étudiants de pouvoir y accéder facilement. De plus, cette zone est très bien reliée au centre ville par des réseaux de bus fréquents et un réseau routier conséquent avec de nombreuses départementales pour accéder au centre de Bourges, au Sud Ouest et également à la zone industrielle au Nord. Enfin, ce terrain se situe au cœur de la zone la plus défavorisée de la ville de Bourges. En effet le quartier Nord de Bourges (Chancellerie, Gibjonc, Turly, le Moulon) est l'un des plus sensibles de la ville avec la présence marquée de délinquance, deal, etc. Ce quartier détient 17 681 habitants de la commune de Bourges. De plus, les employés/ouvriers représentent la classe socio-professionnelle dominante et la part de logements sociaux est de 46%. Par ailleurs, dans ce quartier on compte 67% d'appartements contre 33% de maisons.

En installant une infrastructure culturelle à cet endroit, nous pourrions renforcer les liens entre les habitants et peut-être même limiter la délinquance chez les jeunes par le développement de l'accès à la culture, aux livres etc.

Plusieurs normes s'appliquent à la construction d'un tel bâtiment. Tout d'abord, en étudiant le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Bourges j'ai pu relever que ce terrain était situé en zone AUD : « Situés à proximité des espaces urbanisés de la commune, les secteurs AUD sont des secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation. Ils définissent des secteurs à la périphérie immédiate desquels les voies publiques et les réseaux d'eau, d'électricité et, le cas échéant, d'assainissement existant ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de la zone. »

Ce site est très bien relié au centre-ville par trois lignes de bus à savoir : la ligne 1, la ligne 3 et la ligne 10.

Au même titre que l'infrastructure précédente, pour cette infrastructure nous distinguerons :

- Une bibliothèque
- Une salle informatique
- Une salle pour les devoirs
- Un hall de détente

Pour la construction de cette infrastructure, nous n'utiliserons qu'une partie de la zone que j'ai pu vous montrer précédemment en rose sur la carte de la localisation du terrain.

Autour de ce bâtiment seront installés :

- Un parking à voitures
- Un parking à vélos
- Une zone de détente à l'extérieur pour les personnes souhaitant lire à l'extérieur du bâtiment

## La bibliothèque

Pour les dimensions de la bibliothèque j'ai choisi 500m<sup>2</sup> à l'identique que la bibliothèque de mon enfance qui me paraît être l'espace suffisant et nécessaire à une bonne convivialité. A l'intérieur de celle-ci, nous aménagerons une salle informatique, une salle d'aide aux devoirs et enfin un hall. Nous détaillerons tous ces éléments par la suite.

## Un hall de détente

Cet espace de détente sera situé à l'entrée du bâtiment et comportera plusieurs canapés afin que les personnes puissent se détendre tout en lisant ou encore discuter entre eux.

## La salle informatique

Pour la salle informatique, j'ai choisi de la faire dans les normes des dimensions des tailles de classes. Selon les normes, une salle informatique dans une école doit faire 50m<sup>2</sup> (1.25m<sup>2</sup> par élève pour 40 élèves maximum).

Dans cette salle, les plus jeunes pourront apprendre aux personnes plus âgées à utiliser et à moins appréhender l'utilisation d'internet.

## La salle pour l'aide aux devoirs

De la même façon cette salle aura pour dimensions celles d'une salle de classe type à savoir 50m<sup>2</sup>.

Dans cette salle, les personnes âgées pourront aider les plus jeunes à la sortie de cours à faire leurs devoirs, discuter avec eux.

Ceci permettrait non seulement aux plus jeunes, dont les parents sont très occupés par le travail et qui n'ayant pas forcément le temps de surveiller leurs devoirs, de bénéficier d'une aide et d'autre part cela permettrait aux personnes âgées de s'occuper, d'entretenir leurs capacités cérébrales et enfin de partager leur savoir.

## Espace détente à l'extérieur

A l'extérieur du bâtiment et de l'autre côté du parking nous installerons une terrasse avec des bancs ainsi que de la végétation pour les personnes souhaitant lire à l'extérieur. Un cadre agréable qui pourra être utilisé en été lors des beaux jours.

L'image ci-dessous représente ce que je souhaite aménager pour la terrasse de la bibliothèque :

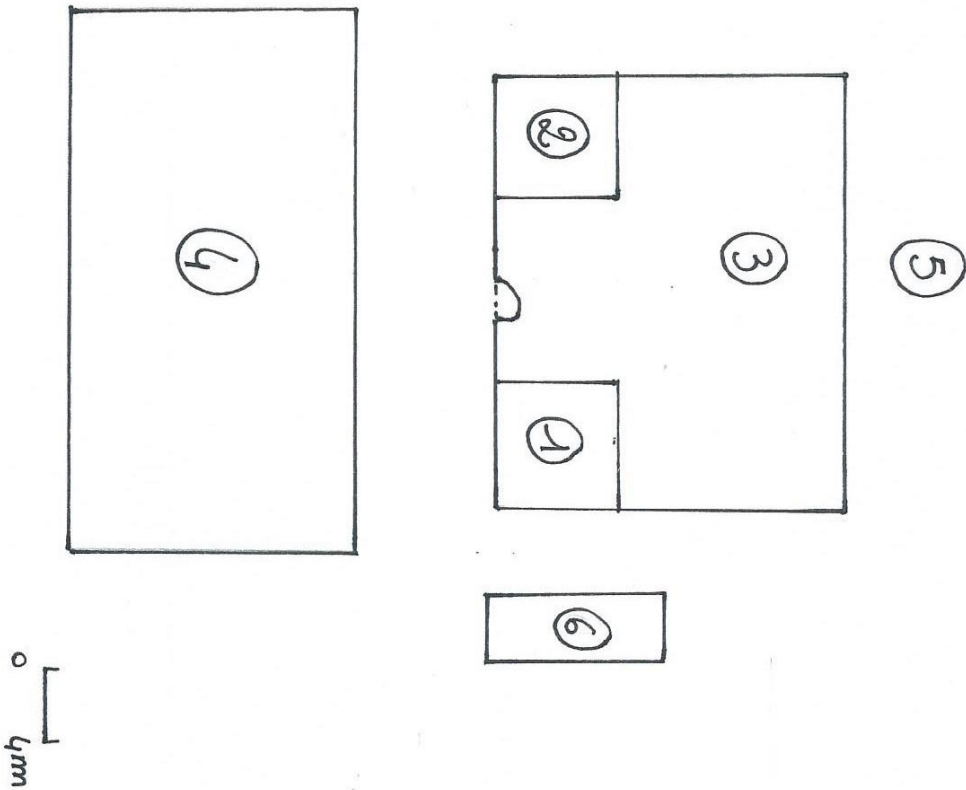


**FIGURE 38 : TERRASSE IMAGINEE POUR LA BIBLIOTHEQUE - SOURCE : DEAVITA.FR**

## Parking

Pour ce parking, 20 places pour véhicules motorisés seront mises en place et un parc à vélo sera installé devant la bibliothèque pour les cyclistes.

VUE D'ENSEMBLE



LEGENDE :

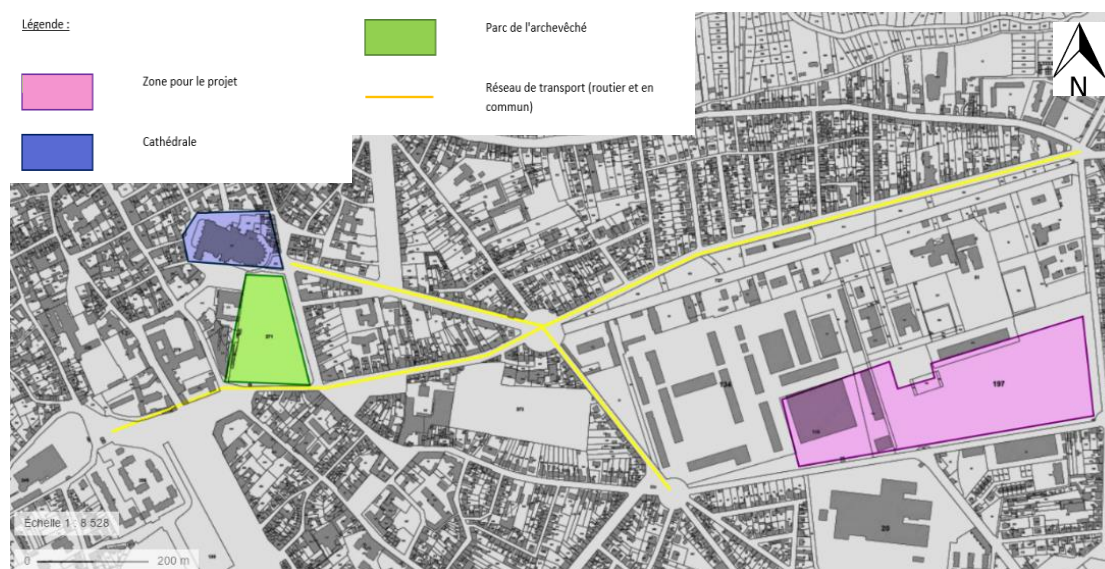
- ① Salle informatique
- ② Salle d'aide aux devoirs
- ③ Bibliothèque (avec une partie canapés)
- ④ Parking voitures
- ⑤ Espace extérieur de détente
- ⑥ Parc à vélos

FIGURE 39 : VUE D'ENSEMBLE DE LA BIBLIOTHEQUE - REALISATION : HINDEE GOURY

## Activités artistiques

De plus, je souhaiterais reprendre l'idée du projet Ivars et Ballet qui inclut un hall d'exposition dans la Maison de la Culture mais cette fois-ci en créant une infrastructure totalement dédiée aux activités artistiques .

Pour cela, j'ai choisi le site ci-dessous :



**FIGURE 40 : LOCALISATION DES ACTIVITES ARTISTIQUES - REALISATION : HINDEE GOURY**

Ce site présente de nombreux atouts : à l'Est du centre-ville qui se situe à 15 min environ en voiture, juste à côté de l'INSA donc les étudiants de cette école peuvent y aller directement après leur journée de cours. De plus, ce site est très bien relié au centre-ville par un réseau de bus fréquent : ligne 4 et 2.

Malgré tout, ce site au cœur d'une zone étudiante comme j'ai pu le dire précédemment, n'est donc pas forcément visible par les personnes étrangères à la ville.

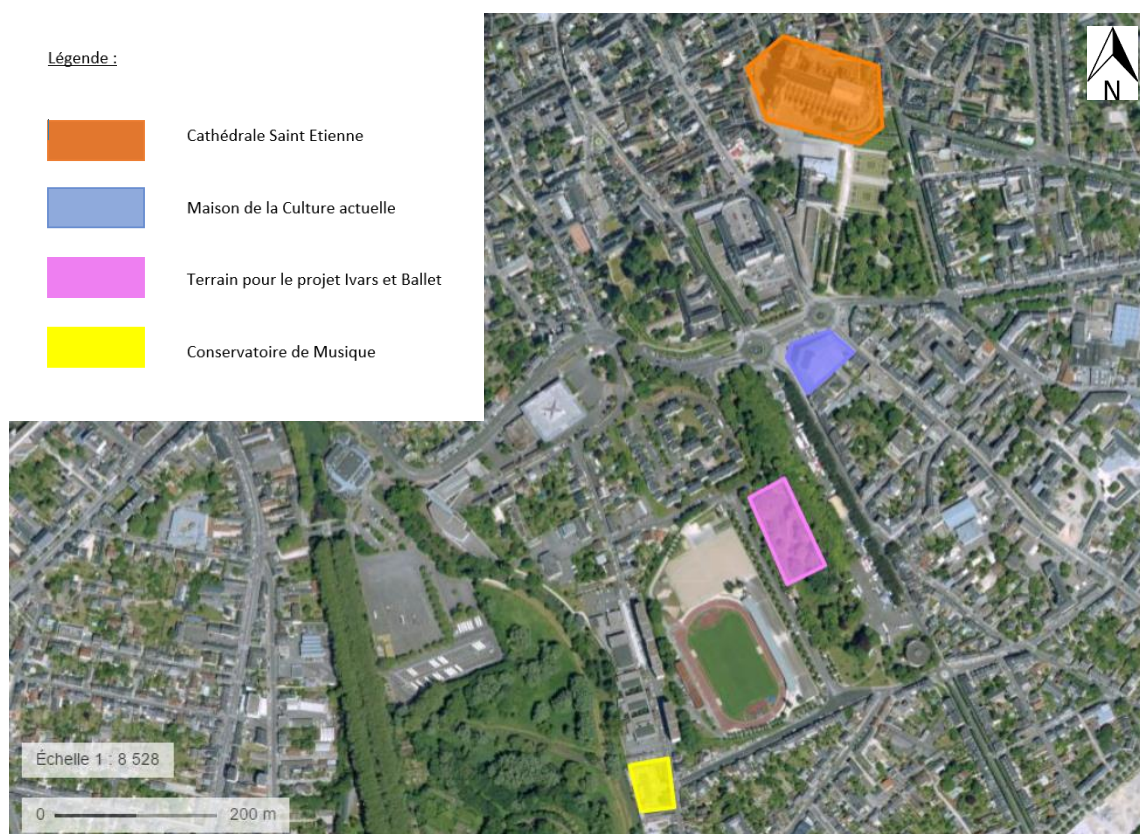
Comme j'ai pu le dire précédemment je n'ai pas souhaité développer ce projet afin de pouvoir me concentrer sur les deux précédents mais l'idée principale de ce projet était de créer une infrastructure totalement dédiée aux activités artistiques tout en reprenant l'idée qu'avait le Cabinet d'Architecte mais en lui donnant une dimension plus grande en incluant des ateliers de peinture, de dessins pour tous les âges mais également une salle d'expositions pour artistes amateurs car souvent il est difficile d'exposer ses photos lorsque l'on n'est pas connu. Cette idée m'est venue à l'école lorsque, étant membre du Bureau Des Arts, nous avons organisé le vernissage d'une exposition photos faites par des élèves de

Polytech Tours. Ceci leur a permis, pour la première fois, de montrer leur savoir-faire, d'entendre des critiques extérieures et des avis constructifs.

## Activités musicales

Comme j'ai pu le dire au début de cette partie, je souhaiterais également développer une infrastructure dédiée aux activités musicales dans mon projet.

En effet, le conservatoire de musique de Bourges se situe rue Henri Sellier à proximité du terrain qu'a choisi le cabinet d'architectes pour son projet.



**FIGURE 41 : LOCALISATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - REALISATION : HINDEE GOURY**

Je pense qu'il serait donc intéressant de créer une infrastructure dédiée aux activités musicales de l'autre côté de la ville pour ainsi permettre aux habitants de Bourges Nord par exemple de pouvoir bénéficier de ce service près de chez eux.

Je n'ai pas développé ce projet mais mon idée aurait été de créer une infrastructure dans laquelle des instruments auraient été mis à disposition de tous afin que chacun ait la possibilité d'apprendre à jouer d'un instrument. Encore une fois, l'idée m'est venue à l'école puisque ce sont des élèves volontaires de l'association du Bureau des Arts qui gèrent cette

activité. Plusieurs élèves, confirmés de l'école se sont donc proposés de donner des cours à des élèves débutants ou intermédiaires. Les instruments appartenant à l'école, ils sont stockés dans un local et ceux qui souhaitent les utiliser en demande l'autorisation à l'un des « professeurs » du club musique. Je souhaiterais donc, dans la même optique qu'à Polytech, instaurer un système de prêt et de cours dans cette infrastructure. Bien sûr, il faudrait nommer des responsables des instruments et des cours afin que tout se passe dans les normes et qu'il n'y ait pas de problèmes de vols.

## Conclusion

Lors de la réalisation de mes propositions d'aménagements j'ai avant tout cherché à répondre aux besoins de la population de ma commune. J'ai également dû faire attention aux différentes normes s'imposant sur de tels aménagements.

Cette nouvelle Maison de la Culture s'inscrit aujourd'hui plus dans une synergie de communication, de création de lien social que dans la démonstration par des infrastructures imposantes du pouvoir de la culture. L'objectif est de développer la construction au plus proche des habitants, au plus proche de leurs besoins et attentes. Force est de constater qu'il ne s'agit plus, aujourd'hui, de créer de grands monopoles de la Culture mais bien de créer une offre culturelle accessible par toutes et tous. Pour cela, j'ai choisi de reconstruire cette Maison de la Culture de façon « éclatée » dans une dimension d'échanges à la fois dans l'espace mais également dans le temps en réfléchissant aux liens intergénérationnels.

Il est évident que la viabilité de mes propositions d'aménagements dépend avant tout des efforts que la commune fournira notamment en termes d'aménagements de transports en commun. En effet, chacune de ces infrastructures culturelles devra être reliée aux autres et au centre-ville par des réseaux de bus fréquents afin de pouvoir faciliter l'accès au plus grand nombre.

La nouvelle Maison de la Culture de Bourges ouvrira donc ses portes d'ici 2020. En effet, les propositions d'aménagements du cabinet Ivars et Ballet ont su séduire la ville et c'est donc une seule infrastructure qui verra le jour. Malgré tout, les propositions développées dans ce projet restent viables pour le futur.

Enfin, nous pourrions nous interroger sur le devenir de l'ancien bâtiment. Doit-il être conservé ou bien être détruit au profit d'une autre structure ? Aujourd'hui, les avis semblent partagés. Il m'apparaît toutefois qu'il est nécessaire, pour des raisons à la fois économiques mais également historiques, que ce bâtiment soit intégré dans le nouveau projet culturel, mais il doit être complètement revisité afin d'être une vraie nouvelle création qui ne laisse pas place à ce débat. Il s'agit là d'un nouveau défi pour la ville de Bourges si elle souhaite rester une vraie référence culturelle au sein de la région.

## Bibliographie

### **Ouvrages et rapports**

Mairie de Bourges - Projet de Renouveau Urbain - Avril 2004 - 37 pages

Mairie de Bourges - Plan Local d'Urbanisme - 26 Juin 2009 - 29 pages

Agglomération Berruyère - Projet d'Aménagement et de Développement Durables – 57 pages

Cabinet Ivars et Ballet - *Présentation du 26 janvier 2017* (pdf – 29 pages)

Cabinet Ivars et Ballet - *Note urbaine et architecturale* (pdf – 28 pages)

DONNAT, Olivier - Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique - Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2009 - 282 pages.

Agglomération Berruyère - Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération berruyère - 6 octobre 2011 - 58 pages

Philippe ESTEBE, Emmanuel REMOND, Jacques SALLOIS, Maxence SCHERF - *Les communes au rendez-vous de la culture* – 288 pages

OCDE - *La culture et le développement local* – 213 pages

Alain FAURE, Emmanuel NEGRIER - *La politique culturelle des agglomérations* – 202 pages

Geneviève VILNET, Emilio Fernando ORIHUELA - *Cultures et urbanités* – 250 pages

### **Sites internet**

INSEE, <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/uu.asp?reg=24&uu=18501>

DUBOUILH Sandrine - Les maisons de la Culture, machines « vertueuses » de la mise en œuvre du projet de démocratisation culturelle (1959-1968) - 12 mai 2014, <http://chmcc.hypotheses.org/407>

Ville de Bourges, <http://www.ville-bourges.fr/>

Le Printemps de Bourges, <http://www.printemps-bourges.com/>

Légifrance, <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Eduscol, <http://eduscol.education.fr/cid71402/l-intergeneration-dans-les-etablissements-scolaires.html>

<http://www.cnd.fr/upload/files/2e3d319e2862b5fa40b470a68cb5e928962f2c36/cb0c677796ec2cafc43e0cc56c878f06663f5a64.pdf>

[http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=1644](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1644)

[http://www.gatineau.ca/docs/quichet\\_municipal/urbanisme\\_habitation/accessibilite\\_universelle\\_edifices\\_lieux\\_publics/8.pdf](http://www.gatineau.ca/docs/quichet_municipal/urbanisme_habitation/accessibilite_universelle_edifices_lieux_publics/8.pdf)

<http://www.tns-sofres.com/publications/les-francais-et-lintergenerationnel>

<http://www.ville->

[sannois.fr/sites/sannois/files/media/document/urbanisme/normes\\_de\\_stationnement.pdf](http://www.ville-sannois.fr/sites/sannois/files/media/document/urbanisme/normes_de_stationnement.pdf)

### **Périodiques**

Benjamin GARDEL - *Le Printemps de Bourges pèse lourd sur l'économie locale* – Le Berry Républicain – 16/02/2017

[http://www.leberry.fr/bourges/loisirs/economie/2017/02/16/le-printemps-de-bourges-pese-lourd-sur-l-economie-locale\\_12286068.html](http://www.leberry.fr/bourges/loisirs/economie/2017/02/16/le-printemps-de-bourges-pese-lourd-sur-l-economie-locale_12286068.html)

Benjamin GARDEL- *Les fouilles à la Maison de la culture livrent leurs premiers secrets* – Le Berry Républicain – 18/01/2017

[http://www.leberry.fr/bourges/travaux-urbanisme/2017/01/18/les-fouilles-a-la-maison-de-la-culture-livrent-leurs-premiers-secrets\\_12246505.html](http://www.leberry.fr/bourges/travaux-urbanisme/2017/01/18/les-fouilles-a-la-maison-de-la-culture-livrent-leurs-premiers-secrets_12246505.html)

## Index des figures

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 : Localisation de la région – Réalisation : Hindee GOURY.....  | 8  |
| Figure 2 : accessibilité de bourges – Réalisation : Hindee GOURY .....  | 9  |
| Figure 3 : Maison de la Culture de Bourges – Réalisation : Hindee GOURY .....   | 10 |
| Figure 4 : Etat actuel de la Maison de la Culture - Source : SPPEF.FR.....  | 10 |
| Figure 5 : Cathédrale Saint-Etienne – Réalisation : Hindee GOURY .....  | 11 |
| Figure 6 : Palais Jacques Cœur - Réalisation : Hindee GOURY.....  | 12 |
| Figure 7 : Théâtre du Palais Jacques Cœur - Source : signaturef.fr .....  | 12 |
| Figure 8 : Plan d'accès - Source : mcbourges.com.....   | 13 |
| Figure 9 : Fréquentation de la Maison de la Culture en 2009 - Source : Maison de la Culture de Bourges.....                                       | 15 |
| Figure 10 : Répartition des âges pour la commune de Bourges - Source : INSEE.....   | 16 |
| Figure 11 : Répartition des âges pour l'aire urbaine de Bourges – Source : INSEE.....   | 17 |
| Figure 12 : Tableau représentant les différentes classes d'âges entre 1950 et 2017 - Réalisation : Hindee GOURY – Données : INSEE.....            | 17 |
| Figure 13 : Evolution des différentes tranches d'âges entre 1950 et 2017 en France (en %) - Réalisation : Hindee GOURY - Données : INSEE.....     | 18 |
| Figure 14 : Tableau représentant l'évolution de la population de Bourges entre 1975 et 2013 - Réalisation : Hindee GOURY - Données : INSEE .....  | 18 |
| Figure 15 : Graphique représentant l'évolution de la population de Bourges entre 1975 et 2013 - Réalisation : Hindee GOURY - Données : INSEE..... | 19 |
| Figure 16 : Localisation des infrastructures culturelles de la ville de Bourges - Réalisation : personnelle.....                                  | 22 |
| Figure 17 : Comparaison du nombre d'équipements - Réalisation : personnelle - Données : INSEE .....   | 23 |
| Figure 18 : Pratiques culturelles selon la catégorie sociale - Source : inegalites.fr .....   | 25 |
| Figure 19 : Localisation du projet en cours - Réalisation : Hindee GOURY.....   | 28 |
| Figure 20 : Localisation du projet en cours - Source : Cabinet Ivars et Ballet .....  | 28 |
| Figure 21 : Localisation satellite du projet en cours - Source : Cabinet Ivars et Ballet.....   | 29 |
| Figure 22 : Modélisation extérieure - Source : Cabinet Ivars et Ballet.....   | 29 |
| Figure 23 : Modélisation extérieure - Source : Cabinet Ivars et Ballet.....   | 30 |
| Figure 24 : Plan intérieur du projet - Source : Cabinet Ivars et Ballet.....  | 30 |
| Figure 25 : Localisation de la zone pour les activités du corps - Réalisation : Hindee GOURY .....  | 33 |
| Figure 26 : Intérieur imaginé du théâtre - Source : k-architectures.com.....  | 36 |
| Figure 27 : Intérieur imaginé de la salle de danse - Source : chabal.com .....  | 37 |
| Figure 28 : Disposition imaginée de la salle de cinéma - Source : retourverslecinema.com ..   | 38 |
| Figure 29 : Dimensions légales d'une place de parking - Source : parking-garage.info .....  | 39 |
| Figure 30 : Rangements en bataille - Source : ural-znak.ru .....  | 40 |
| Figure 31 : Type d'abris a vélos souhaité - Source : hellopro.fr.....   | 40 |
| Figure 32 : Plan du parking - Réalisation : Hindee GOURY .....  | 41 |
| Figure 33 : Plan du rez-de-chaussée - Réalisation : Hindee GOURY .....  | 42 |
| Figure 34 : Plan du 1er étage - Réalisation : Hindee GOURY.....   | 43 |
| Figure 35 : Vue d'ensemble - Réalisation : Hindee GOURY .....   | 44 |
| Figure 36 : Briques en papier - Source : journaldunet.com .....   | 45 |
| Figure 37 : Localisation de la bibliothèque intergénérationnelle - Réalisation : Hindee GOURY.....  | 46 |
| Figure 38 : Terrasse imaginée pour la bibliothèque - Source : deavita.fr .....  | 49 |
| Figure 39 : Vue d'ensemble de la bibliothèque - Réalisation : Hindee GOURY.....   | 50 |

Figure 40 : Localisation des activités artistiques - Réalisation : Hindee GOURY .....51  
Figure 41 : Localisation du conservatoire de musique - Réalisation : Hindee GOURY.....52

## Fiche de lecture 1

*Les maisons de la Culture, machines « vertueuses » de la mise en œuvre du projet de démocratisation culturelle (1959 – 1968). Publication 12 Mai 2014, mis à jour 20 juin 2016 par Sandrine Dubouilh, architecte DPLG, professeur à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 (*

<http://chmcc.hypotheses.org/407>

L'objectif de l'article est de présenter les différentes étapes qui ont amenées à la notion de Maisons de la Culture, leurs naissances, leurs évolutions, les obstacles auxquelles elles se sont vues confrontées ainsi que les difficultés à gérer ces équipements culturels. L'article est avant tout focalisé sur les théâtres, équipements culturels les plus complexes selon l'auteur. En premier lieu, l'auteur définit une Maison de la Culture comme « un multiplex culturel fondé sur le regroupement des fonctions culturelles en un lieu unique »

Cette dernière présente tout d'abord les différents désaccords entre les propriétaires des lieux culturels à savoir les collectivités et les artistes qui utilisent ces lieux. En effet, les collectivités sont souvent jugées comme « incompetentes » dans l'aménagement de ces espaces qui demandent beaucoup de réflexion quant à leur construction, leur localisation etc.

Selon l'auteur, les artistes ne comprennent souvent pas que les infrastructures culturelles soient des établissements publics à la possession de la collectivité au même titre que les établissements scolaires, médicaux ou sportifs.

Nous apprenons par ailleurs, que les collectivités se tournent de plus en plus vers une culture de proximité au plus proche de ses habitants plutôt qu'aux bâtiments imposants comme auparavant. Pour cela, elles tendent à installer des infrastructures dispersées dans les villes et se mettent à développer des réseaux permettant de relier celles-ci entre elles. A la lecture de son article, nous pourrions donc être amenés à revoir la définition qu'elle nous donne de la Maison de la Culture.

Cet article m'a énormément apporté pour mon projet. En effet, il m'a aidé à comprendre l'évolution des Maisons de la Culture ainsi que leurs enjeux passés et actuels. De plus, la dernière partie de l'article parlant des équipements de proximité a tout particulièrement été instructive pour moi puisqu'elle m'a aidée à construire mes propositions d'aménagements notamment avec l'exemple des Maisons Folies de la ville de Lille. A la lecture de cet article, j'ai donc pu me renseigner sur ces maisons et en tirer les inspirations nécessaires à l'élaboration de mon projet « d'éclatement culturel » dans la ville de Bourges.

## Fiche de lecture 2

*Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique – Enquête 2008 –  
Olivier Donnat.*

<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf>



Ce texte a pour objectif de nous montrer l'impact de l'arrivée des nouvelles technologies dans le monde d'aujourd'hui. L'auteur nous montre par des chiffres, des analyses, des sondages les conséquences de l'ère numérique dans laquelle nous sommes entrés.

Tout d'abord, il nous montre qu'il y a aujourd'hui, une « montée en puissance de la culture d'écran » c'est-à-dire que pour nous informer des actualités, travailler ou encore communiquer nous utilisons directement les équipements technologiques. Par ailleurs, de plus en plus de personnes ont maintenant accès à internet chez eux et les plus jeunes sont la première cible de cette évolution majeure de nos pratiques culturelles. Par exemple, l'auteur nous prouve selon un sondage que 57% des 15-19ans ont utilisé internet tous les jours ou presque en 2009. Le temps passé sur les écrans est lié à l'âge, au sexe, au niveau de diplôme et enfin à la catégorie socio-professionnelle.

Malgré tout, et selon l'auteur, cette utilisation massive des nouvelles technologies ne s'est pourtant pas développée au profit des pratiques traditionnelles que sont les séances de cinéma, les soirées théâtre, les sorties au musée, etc. Il faut malgré tout nuancer ces propos puisque le texte date de 2009 soit il y a presque 10ans...

Néanmoins, il semblerait qu'il y ait un recul des pratiques de lecture depuis quelques années, ainsi que l'écoute de la radio ; les populations préférant plutôt lire sur l'ordinateur ou encore écouter de la musique sur leur smartphone et autres appareils.

Ce texte m'a beaucoup apporté notamment pour l'aspect intergénérationnel de mon rapport. En effet, c'est à la lecture de cette enquête que j'ai souhaité développer ma bibliothèque intergénérationnelle car selon l'auteur prospèrent aujourd'hui plusieurs types de générations par rapport au numérique. Il m'a donc semblé pertinent de créer un lieu de rencontre entre ces différentes générations, un lieu dans lequel chacune de ces générations pourrait apprendre des autres.



35 allée Ferdinand de Lesseps  
37200 TOURS

Sous la direction de :

**HERRAULT Hadrien**

**GOURY Hindee**

## **Réaménagement de la Maison de la Culture de Bourges**

### **Résumé :**

La création de la Maison de la Culture de Bourges en 1965 a été le résultat d'une volonté de « décentralisation culturelle » de la part de l'Etat. Celle-ci a été le lieu de spectacles et de rencontres pendant de nombreuses années et elle a prospéré jusqu'en 2009 lors de l'annulation de son projet de réhabilitation.

Plusieurs possibilités se sont donc ouvertes à la ville de Bourges pour la reconstruction de la Maison de la Culture. La commune a donc décidé de lancer un concours d'architectes afin de choisir le projet le plus adapté.

Après avoir étudié le projet proposé par le cabinet d'architectes Ivars et Ballet, gagnant de ce concours, j'ai, à mon tour, cherché à proposer un équipement culturel adapté à la ville et ses habitants. En effet, le problème majeur de ce projet d'architectes est de recréer une centralité au cœur du centre-ville en délaissant les populations en périphéries, de toute offre culturelle. En effet, au cours de ce rapport, nous avons pu voir que Bourges était en manque d'infrastructures culturelles en périphérie et que ces habitants se voyaient donc privés d'une offre de proximité.

L'enjeu majeur de mon projet a donc été de trouver un compromis entre les attentes des habitants et les contraintes et règles qui se sont imposées à moi. Pour cela, j'ai donc décidé de m'appuyer sur les objectifs futurs de la collectivité ainsi que ceux de l'Etat afin de proposer un aménagement « éclaté » de la Maison de la Culture en recréant ainsi LES Maisons de la Culture et non plus UNE Maison de la Culture.

### **Mots-clés :**

Culture, Bourges, population, intergénérationnalité, attractivité, accessibilité, dynamisme, proximité, aménagement, réhabilitation.

### **Localisation géographique :**

Région Centre-Val de Loire, département du Cher, 18000.

DAE3 Pind

2016 - 2017